

Inventaire des sites funéraires mérovingiens de la province de Liège : regards archéologique et anthropologique

Laura DEFLANDRE

RÉSUMÉ

Un nouvel outil informatique, créé dans le cadre d'un travail de fin d'études, reprend l'ensemble des sites funéraires mérovingiens de la province de Liège et amène à une synthèse actuelle de la période envisagée sous un angle archéo-anthropologique.

MOTS-CLÉS : archéologie, anthropologie, funéraire, mérovingien, inventaire, cartographie, Belgique, Liège, christianisation.

ABSTRACT

A new computer tool, created as part of an end of study project, details all the Merovingian burial sites in the Province of Liège and has given rise to a summary of the period in question from an archaeological and anthropological angle.

KEYWORDS: archaeology, anthropology, funeral, Merovingian, inventory, mapping, Belgium, Liège, Christianization.

« Il semblait parfois que le mort avait été déposé en offrande auprès d'une lampe à huile ou d'une fibule ! Ce temps semble enfin révolu... »

Henri Duday (2008)

1. L'intérêt d'un nouvel inventaire

En 1949, le Dr Heli Roosens (1918-2005) publie un inventaire complet des cimetières mérovingiens de Belgique intitulé *De mero-vingische begraafplaatsen in België. Repertorium algemene beschouwingen*. Depuis soixante-cinq ans, l'archéologie a indéniablement progressé et les découvertes se sont multipliées. Aujourd'hui, ce recueil unique se doit d'être réactualisé. J'ai dès lors consacré mon travail de fin d'études à l'Université de Liège à la réalisation d'une base de données regroupant les différentes nécropoles mérovingiennes de la province de Liège (Roosens, 1949).

L'objectif de cet inventaire, dorénavant informatisé, est surtout d'offrir un outil facilitant la recherche et l'étude du Haut Moyen Âge aux spécialistes. De plus, un inventaire associé à une cartographie met en évidence des environnements récurrents et peut-être privilégiés par la population mérovingienne.

C'est donc un outil de recherche autant que de prévention, en phase avec l'évolution actuelle de l'archéologie, plus préventive que programmée, qui se base davantage sur l'aménagement du territoire.

Depuis des siècles, une multitude de nécropoles mérovingiennes ont été exhumées sur le territoire belge. Malgré cette profusion de sites funéraires, on constate une carence importante en sources écrites. Celles-ci se limitent pour l'essentiel à des textes juridiques et religieux. Par ailleurs, leur rareté est particulièrement significative dans nos régions. On retiendra seulement quelques sources d'une importance considérable telles que les *Dix Livres d'Histoire* par Grégoire de Tours au VI^e siècle et la *Chronique de Frédégaire* aux VII^e et VIII^e siècles. D'autres contextes archéologiques nous permettraient de nous rapprocher de ce que fut la vie des Mérovingiens et de ce qu'ils étaient. Malheureusement, les contextes domestiques et culturels sont à l'image des sources manuscrites, très peu re-

présentés, demeurant par conséquent encore fort méconnus dans nos régions à l'heure actuelle. On note toutefois quelques récentes découvertes, à Huy notamment, nous renseignant sur l'aspect domestique mérovingien (Péters, 1999 : 34-35).

Les contextes archéologiques funéraires constituent ainsi la source majeure en notre possession pour aborder l'époque mérovingienne. Cet état de fait implique un renouvellement perpétuel et une multiplication des techniques d'approche. Il paraît impératif que les regards posés sur l'objet d'étude émanent de points d'angle différents afin de converger vers une meilleure réalité. C'est dans cette démarche que mon travail de fin d'études a souhaité s'inscrire en liant archéologie et anthropologie. Ces deux disciplines rendent compte d'une étroite dépendance. Ensemble, elles élargissent les problématiques et modifient l'état actuel des connaissances (Blairot *et al.*, 2010).

La base de données a alors servi à l'établissement d'une synthèse et d'une analyse globales du Mérovingien en province liégeoise

tel qu'on peut l'appréhender, aujourd'hui, au travers des sites funéraires. En parallèle à cette base de données, un bilan quant à l'apport de l'étude anthropologique a pu être réalisé.

2. L'outil de travail : la base de données

L'inventaire informatique a été réalisé en rassemblant et identifiant les sites funéraires au départ de l'étude du Dr H. Roosens, puis suivi par le dépouillement de nombreuses publications. Ensuite, chaque site funéraire a été résumé sous la forme d'une fiche conçue comme une carte d'identité collectant un maximum d'informations (fig. 1). Cette fiche est divisée en rubriques dans lesquelles sont réparties les données de façon à permettre une recherche par mots-clés et, dans une certaine mesure, une corrélation entre différents sites funéraires, soit 95 fiches distinctes pour la province. Si cette base de données est un véritable outil d'étude et de recherche, ses fiches sont synthétiques et par

The image shows a screenshot of a database form titled "Les sites funéraires mérovingiens en Province de Liège". The form is organized into several sections:

- Localisation:** Includes fields for Commune, Ancienne commune, Villa/Village, Lieu dit, Carte géographique, and Numéro de cartographie. It also has sub-sections for Topographie (Cours d'eau, Environnement archéologique) and Type de sol (with checkboxes for Argileux, Limoneux, etc.).
- Historique des découvertes:** Includes Date(s) and Archéologue(s).
- Anthropologie:** Includes Analyse anthropologique and Sexe.
- Archéologie funéraire (highlighted):** This section contains:
 - Orientation(s): A list of directional options with checkboxes (Est-ouest, Nord-sud, Nord-est, Nord-ouest, Sud-est, Sud-ouest, Nord-est-sud-ouest, Nord-ouest-sud-est, Nord-nord-ouest-sud-sud-est, Nord-nord-est-sud-sud-ouest, Autre...).
 - Type(s): A list of burial types with checkboxes (Individuelle(s), Double(s), Triple(s), Ossuaire(s), réemploi(s), Superposition(s), Autre...).
 - Nombre de tombe: A text input field.
 - Plan: A text input field.
 - Structure(s) funéraire(s): A text input field.
 - Disposition: A text input field.
- Mobilier:** Includes Utile et traces, Plurime, Diversa, Zoologie, and Dépôts.
- Références bibliographiques:** A text input field at the bottom.

FIG. 1 – Zoom sur la case « archéologie funéraire » de la base de données.

conséquent, incomplètes. L'avant-dernière rubrique, « Références bibliographiques », renvoie ainsi aux différentes publications portant sur le site envisagé.

Le premier ensemble, « Localisation », présente la position strictement géographique, mais aussi une situation plus en rapport avec son environnement géologique et archéologique et qui offre une indication quant à l'implantation, la matière disponible et, peut-être, l'impact du sol sur la conservation du matériel archéologique. L'ensemble « Contexte(s) de découverte(s) » offre des données qualitatives sur les connaissances du site. Le troisième ensemble, « Archéologie funéraire », présente les informations générales saisies sur terrain par les archéologues et le quatrième, « Mobilier », énonce très simplement le matériel archéologique retrouvé, sauf humain. L'ensemble « Anthropologie » tend à présenter la démographie funéraire mais il est confronté à un problème d'importance : l'anthropologie s'attache d'abord à l'individu, alors que la base de données englobe l'ensemble du site. Par conséquent, les rubriques fonctionnent moins comme système de mots-clés mais davantage comme de petits descriptifs synthétiques peu appropriés à la recherche. Ce problème est solutionné par un tableau parallèle que l'on retrouve dans la rubrique « Illustrations et tableaux ». Les éléments archéologiques liés à des gestes funéraires sont, quant à eux, rapportés dans l'ensemble « Pratiques funéraires ». Une autre rubrique comporte un complément d'informations dont la datation du champ de repos, des analyses particulières et le lieu de conservation du matériel. Enfin, la dernière rubrique renvoie aux « Références bibliographiques » dont sont issues les informations qui complètent la fiche identitaire de chaque site.

Cet inventaire et cette synthèse actuels sont réalisés sur base des publications et des précédents travaux qui ont fait suite aux différentes découvertes et fouilles, et sont donc tributaires de l'histoire et des progrès de l'archéologie. Depuis une trentaine d'année, on peut parler d'une archéologie funéraire nouvelle (Catteddu, 2009 : 7). La qualité des fouilles s'est affinée et toute recherche scientifique prône la démarche pluridisciplinaire

qui permet une lecture nouvelle, plus large et sans doute plus juste des nécropoles mérovingiennes. Cela ne fait qu'une vingtaine d'années que l'anthropologie investit les chantiers de fouille (Chantinne *et al.*, 2014 : 45) et de manière non systématique.

3. Rappel historique

L'époque mérovingienne se situe à la charnière entre Antiquité finissante et Moyen Âge, dont elle constitue les prémices (Vrielynck (dir.), 2014 : 3). La période est communément intégrée au Moyen Âge dont elle constitue la première partie du Haut Moyen Âge (Chantinne *et al.*, 2014 : 3). Elle se rattache à une dynastie de rois francs, saliens à l'origine, régnant, dès la fin du v^e siècle jusqu'au milieu du viii^e siècle, sur une grande partie des territoires actuels de la France, de la Belgique, des Pays-Bas et de l'Allemagne. Si l'on s'accorde à l'année près, ladite période prendrait son point de départ dès la montée sur le trône, en 481 – 482, de Clovis Ier, le premier roi de tous les Francs, fils du général romain Childéric Ier et petit-fils du légendaire Mérovée, rois des Francs saliens. La fin de la période coïncide avec la chute, en 751, du dernier roi de la dynastie mérovingienne, Childéric III, autrement dit avec l'avènement de Pépin le Bref et de la dynastie carolingienne. Cette dernière donne son nom à la période suivante qui serait caractérisée par un renouveau aussi bien politique qu'économique, social, intellectuel et artistique (Catteddu, 2009 : 19-20).

« Les Francs », terme apparu la première fois en 241 dans l'*Histoire d'Auguste*, appartiennent à un peuple germanique aux origines obscures. Dès le iii^e siècle après Jésus-Christ, cette appellation désigne, sur la rive droite du Rhin inférieur, un ensemble de peuplades diverses dont font partie les Chamaves, les Bructères, les Chattes, les Chattuarii, les Am-sivariens, sans doute les Sicambres, et peut-être les Tencères, les Usipètes, les Tubantes et les Bataves. Installés aux frontières de l'Empire romain, il serait fort peu probable que ce dernier n'ait exercé aucune influence sur ces populations (Musset, 1965 : 117-119).

Toutefois, ces peuplades, comparables à des bandes menées par des chefs de guerre, font partie de ces nombreux groupes appelés « barbares » qui migrent et envahissent par vagues successives l'Empire romain, dès le II^e siècle. Au cours du Bas Empire, ces « barbares » sont ainsi parvenus à s'installer sur le territoire romain, tantôt de gré, tantôt de force, perçant même l'ensemble des classes sociales. Si certains sont vendus comme esclaves, d'autres travaillent le sol ou s'intègrent dans l'armée, jusqu'à parfois approcher les plus hauts postes (Musset, 1965 : 68). Dans la seconde moitié du III^e siècle, Rome installerait d'ailleurs des prisonniers francs dans les campagnes afin de les repeupler, notamment sur le territoire belge actuel (Musset, 1965 : 121).

Parmi les Francs, deux sous-groupes tendent à se distinguer : les Saliens d'une part et les Rhénans d'autre part. Alors que ces derniers sont installés sur les rives du Rhin, les Saliens descendent bien plus bas que le cours du Rhin, vers l'actuelle frontière franco-belge. En 358, ils occupent licitement un état fédéré de l'Empire. Ils ne sont plus jugés alors comme des ennemis des Romains, mais comme fidèles et défenseurs de la culture gallo-romaine (Musset, 1965 : 123).

C'est ainsi que Childéric, à la tête d'un état fédéré qui s'étend du cours supérieur de la Sambre à celui de la Lys, en Belgique Seconde, se bat aux côtés des derniers Romains et ce, même après la chute de l'Empire d'Occident, en 476. À sa mort, estimée en 481 – 482 (Werner, 1995 : 12), son fils Clovis monte sur le trône de Tournai et rejette la tutelle romaine pour asseoir son pouvoir, depuis la forêt Charbonnière jusqu'à la Loire (Werner, 1995 : 24). En 486, il met à mort Syagrius, général romain régnant en Gaule du Nord, et fait de Paris la capitale du royaume de tous les Francs.

Il est toutefois essentiel d'apporter quelques nuances. Dans un premier temps, la démarche de Clovis ne s'apparente pas à une conquête violente mais à une reprise en main du « royaume de Soissons » qu'il élargira par la suite jusqu'à former, à la fin de son règne, le *regnum Francorum* reconnu par Constantinople (Werner, 1995 : 31). Dans un deuxième temps, nous noterons que le peuple qui compose son royaume n'est pas exclusivement

franc mais, au contraire, majoritairement d'origine gallo-romaine (Faidier-Feytmans, 1964 : 32), comme en témoignent certains sites archéologiques de la province dont celui de la Campagne du Jointy (Destexhe, 2003).

Une tradition germanique veut qu'à la mort du roi, le royaume soit partagé entre ses fils. Ainsi, de génération en génération, des héritiers aspirant au pouvoir absolu se querellent. Si le royaume est parfois dirigé par un seul et unique roi, comme c'est le cas durant trois années sous Clotaire Ier, il est le plus souvent morcelé en régions avec, à leur tête, un roi particulier. La Belgique actuelle est, par exemple, intégrée dès la seconde moitié du VI^e siècle à ce que l'on appelle l'Austrasie, qui s'oppose à la Neustrie. Le pouvoir royal finit par s'affaiblir au profit de l'aristocratie, représentée par les maires du palais. Petit à petit, ceux-ci prendront le pas sur les rois et mèneront à la chute de la dynastie mérovingienne (Salin, 1950 : 57-59).

Charles Martel, fils de Pépin II de Herstal, maire d'Austrasie puis de Neustrie et de Bourgogne, étend son pouvoir davantage au sud de la France et ne fait d'ailleurs pas élire de nouveau roi mérovingien à la mort de Thierry IV, en 737. Il finit, quelques années plus tard, par gouverner seul l'ancien royaume des Francs dont ses deux fils, Pépin le Bref et Carloman, se partagent les terres jusqu'en 743, époque à laquelle la dynastie mérovingienne est rétablie. Mais en 751, Pépin le Bref prend définitivement la place du roi mérovingien Childéric III : il l'envoie, avec son fils, finir ses jours au monastère. Pépin le Bref est alors sacré et couronné par les évêques des Gaules qui reconnaissent ainsi le pouvoir royal de la dynastie carolingienne (Riché, 1996 : 265-266).

4. Les questions mérovingiennes

Peut-on véritablement parler d'un peuple mérovingien *uni et uniforme* ? Est-ce au départ un peuple gallo-romain en voie d'être germanisé ? Ou des Germains qui adoptent la culture gallo-romaine ? Être mérovingien, ne serait-ce pas les deux à la fois ? Clovis serait un bel exemple de ce syncrétisme : roi aux traditions germaniques, comme il le dé-

montre par le partage du royaume entre ses fils après sa mort, et pourtant reconnu par l'Empire romain d'Orient dont il adopte le christianisme lors de son baptême, vers 498.

Cependant, l'époque et la société mérovingiennes ne peuvent se résumer à Clovis seul. Il serait vain de penser d'une population qu'elle n'a subi aucune mutation en trois siècles, alors même qu'elle ne s'est pas encore définie elle-même. Le terme « mérovingien » se cantonnerait donc à caractériser une dynastie précise alors que sa société caractériserait une phase de transition diffuse, des centres urbains aux campagnes, vers une ferveur religieuse unanime. Les archéologues et médiévistes s'attachent par ailleurs à démontrer l'apparition de nombreuses composantes médiévales à l'époque mérovingienne.

Les espaces funéraires sont-ils miroirs d'une société ? Nous nous employons à étudier les espaces funéraires, afin d'approcher la civilisation mérovingienne puisque, en effet, les sites sépulcraux nous apportent quantité d'informations dans d'innombrables domaines tels que les pratiques funéraires, l'artisanat, l'état de santé, le commerce. Ils nous renvoient donc indirectement à la vie courante de la population mérovingienne.

Cependant, il existe un filtre entre les Mérovingiens et notre regard. C'est un voile posé par le temps et par l'homme : la dégradation naturelle, le pillage et la sélection mérovingienne de ce qui allait être déposé et conservé en mémoire d'un être perdu. Au travers de ce voile, seule une ébauche de ce que fut la société mérovingienne nous est perceptible.

5. Répartition géographique

La cartographie établie par le Dr Roosens, en 1949, avait permis plusieurs constatations qui n'ont pas changé depuis lors : les sites funéraires mérovingiens semblent se concentrer davantage dans les bassins de la Meuse et de ses affluents (Faider-Feytmans, 1964 : 56). Les populations mérovingiennes sont installées dans des régions propices au travail agricole, soit à proximité de cours d'eau et donc proches de voies de communication dont d'anciennes voies romaines. Au sein de ces régions cultivables, les sites funéraires occuperaient, d'après les archéologues, les zones les moins favorables au travail de la terre (de Bernardy de Sigoyer, 2011 : 120). Il en résulte une répartition inégale des nécropoles sur le territoire belge. La Lorraine belge

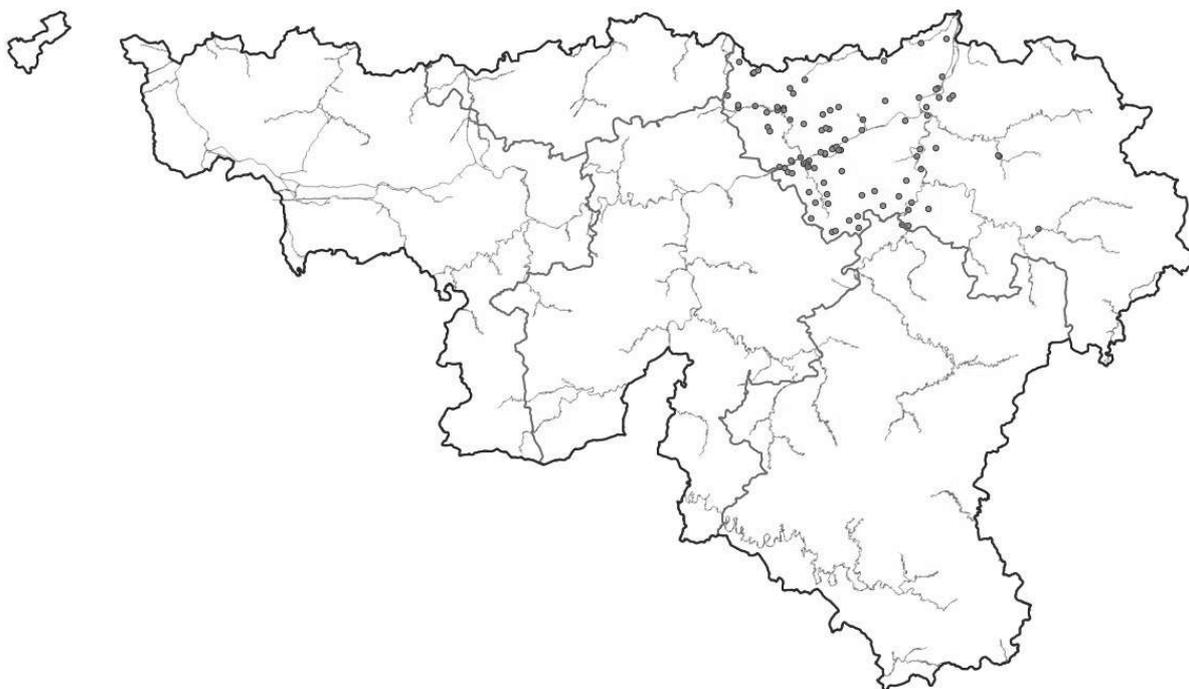


FIG. 2 – Sites funéraires mérovingiens de la Province de Liège et cours d'eau.

apparaît bien plus riche que certaines régions telles que l'Ardenne et le nord du pays (Faidier-Feytmans, 1953 : 103-109).

La province de Liège (fig. 2) suit la même tendance que les autres régions de Belgique. Les nécropoles se concentrent majoritairement dans la vallée de la Meuse et ses affluents : la Meuse, le Hoyoux, l'Ourthe et le Geer. Elles se trouvent donc à proximité de cours d'eau, parfois de moindre importance : le Roua à Amay, le Mahay à Hollogne-aux-Pierres, le Neuf-moulin sur la commune de Modave, l'Yerne sur celle de Verlaine... La province est également traversée par plusieurs anciennes voies romaines. L'une, reliant Arlon à Tongres, passe notamment par Amay et Vervoz sur la commune de Clavier, traversant la Meuse à Ombret où les substructions d'un pont ont été découvertes (Mertens, 1957 : 20). Elle est coupée par une deuxième route qui passe par Vervoz, Clavier, Ouffet et Comblain-au-Pont (Mertens, 1957 : 23-24). Une troisième relie Bavay à Tongres, via Braives et Ambresin (Mertens, 1957 : 17). Un tronçon va également de Tongres à Trèves, en passant par Jupille-sur-Meuse, Theux et le Pays de Herve (Mertens, 1957 : 21).

On observe cependant une inégalité quant à la répartition des sites funéraires dans les différentes régions de la province, soit la Hesbaye, le Condroz, le Pays de Herve et l'Ardenne. Le plateau hesbignon, situé au nord de la Meuse, connu pour son sol fertile limoneux (Dijkman *et al.*, 1999 : 31), regroupe de nombreuses communes riches en traces funéraires mérovingiennes dont Amay, Braives, Grâce-Hollogne et Verlaine notamment. La région condrusienne, qui recouvre le sud de la province, est formée d'une partie dite « ardennaise » et d'une autre plus agricole et riche en grès, en calcaire et en argile. À l'est de la province de Liège, entre la Meuse et la Vesdre, on retrouve le Pays de Herve, riche en calcaire et qui se prête également au travail de la terre. En Ardenne et dans les Hautes-Fagnes, comme dans le Condroz ardennais, les reliefs plus pentus et les espaces boisés font de cette région une zone, non infertile, mais moins rentable en termes d'agriculture. Ce sont précisément ces régions qui sont particulièrement pauvres en sites funéraires mérovingiens. Seules les communes de Fer-

rières et de Hamoir témoignent de ce type de contexte archéologique, et pas des moindres puisque, parmi ces sites, on note les grandes nécropoles de Vieuxville et du Tombeux de Hamoir.

L'actuelle stérilité des communes de Malmédy et de Stavelot apparaît surprenante pour ces deux anciens centres religieux. Fondés tous les deux au milieu du VII^e siècle par saint Remacle, leur domaine est dirigé par un prince-abbé et bénéficie de l'immunité mérovingienne, puis carolingienne (Masson, 2012 : 159-165). On note également le passage de plusieurs voies de communication sur le territoire ardennais dont la *Via Mansuerisca*, sur le plateau des Hautes-Fagnes (Mertens, 1957 : 23). La pauvreté de la région ardennaise en sites mérovingiens demeure aujourd'hui encore sans explication précise.

6. Répartition chronologique : continuité temporelle ?

L'archéologie a montré, depuis de nombreuses années, la proximité géographique d'innombrables sites de périodes historiquement très éloignées. Par exemple, le site funéraire mérovingien de la Campagne du Jointy, sur la commune de Verlaine, est implanté sur un site protohistorique. Les tombes mérovingiennes du Pré Wigy à Herstal sont non seulement dans un voisinage proche d'un habitat mérovingien mais aussi d'un champ d'urnes de La Tène et d'une cave gallo-romaine. À Ocquier, sur la commune de Clavier, les squelettes jugés mérovingiens sont retrouvés au milieu des ruines d'une villa gallo-romaine. À Jupille-sur-Meuse, les sépultures du Haut Moyen Âge ont été creusées dans les niveaux de destruction d'un fanum gallo-romain.

En ce qui concerne l'habitat rural, il est difficile d'établir une filiation entre l'Antiquité et la période mérovingienne, faute de témoins archéologiques. On retiendra toutefois le site de Lohincou où des vestiges d'un habitat du Haut Moyen Âge reposent sur une construction gallo-romaine (Chantinne *et al.*, 2014 : 29). Cependant, une étude menée par M. P. Van Ossel et M. P. Ouzoulias (Van Ossel, 1995 : 63-79. Van Ossel *et al.*, 2001 (a) : 231-245, (b) : 147-172.), en Île-de-France,

suggère une « assez forte continuité territoriale durant l'Antiquité tardive, au moins au niveau micro-régional ». Ils posent la question de l'abandon des sites : « peut-on parler d'abandon dans le cas d'un établissement rural qui se déplace de 300 mètres pour revenir ensuite à son emplacement d'origine ? ». Ils avancent l'hypothèse « d'une mutation lente et progressive, déjà entamée dans la seconde partie du Haut-Empire, des structures de peuplement et des formes d'exploitation du milieu rural » (Devroey, 2003 : 27).

L'intérêt réside également dans la constatation de continuité d'exploitation, ou non, des sites funéraires gallo-romains à l'époque mérovingienne. À la fin du xx^e siècle, sur la commune de Verlainne, treize tombes gallo-romaines à incinération ont été découvertes au sein du site funéraire de la Campagne du Jointy, comptabilisant également cent soixante sépultures mérovingiennes. Cependant, « ce cimetière gallo-romain à incinérations ne paraît pas s'étendre dans les parties sud et sud-est de la nécropole mérovingienne. À ce stade de l'exploration de la nécropole, nous n'aborderons pas l'aspect chronologique » (Destexhe, 2003 : 12-14). En effet, la fouille du site du Jointy a été interrompue en 1997 ; sa reconduction a malheureusement été refusée en 2000, suspendant l'étude de l'espace funéraire (Destexhe, 2003 : 12-14).

Plus fréquemment que l'exploitation continue d'un même espace funéraire, on constate un léger décalage géographique entre les nécropoles mérovingiennes et les sites occupés à l'époque romaine, qu'ils soient funéraires, domestiques ou cultuels (Devroey, 2003 : 31). Cela rejoint l'étude française de M. P. Van Ossel et M. P. Ouzoulias. En témoignent, dans nos régions, de nombreux sites. Les contextes funéraires mérovingiens d'Amay sont à proximité d'un tombeau romain et, à Rémont, du champ funéraire gallo-romain de la Chapelle dans lequel a, par ailleurs, été retrouvée une sépulture franque (Wibin, 1914 : 1-14). Le site de la gare de Herstal est situé près d'un habitat et d'un tumulus romain et d'un champ funéraire du Bas-Empire (Alenus-Lecerf, 1979 : 117-120). À la Ferme du Petit Bois de Clavier, le site funéraire mérovingien est découvert à proximité d'un habitat et d'un champ sépulcral gallo-romains (Renard, 1906 : 278-279).

La continuité avec la période ultérieure est plus complexe à identifier car, à la fin de la période mérovingienne, les pratiques funéraires se standardisent et se réalisent, entre autres, sans mobilier funéraire. Il est donc très difficile de dater une sépulture après la fin du vii^e siècle. Enfin, certains sites ont été exploités tout au long de la période mérovingienne, soit sur trois siècles. L'exemple le plus célèbre est celui de Vieuxville. Le site funéraire du Pré Wigny de Herstal est occupé durant toute la période (Lensen *et al.*, 1984), ainsi que le champ funéraire de Saint-Victor/Saint-Hilaire de Huy, exploité à partir du v^e siècle et tout au long de la période où d'autres sépultures et une église viennent s'établir (au x^e siècle) jusqu'au xvi^e siècle (Bit *et al.*, 1989-1990 ; de Bernardy de Sigoyer *et al.*, 2013 : 160-164).

7. Sites funéraires à proximité de lieux de vie et de culte

Si un peuple choisit d'enterrer ses morts dans un espace dédié, un lieu de vie lui est inévitablement associé. Comment morts et vivants s'organisent-ils ? La réponse à cette question n'est malheureusement pas évidente pour nos régions, puisque l'habitat mérovingien demeure encore peu connu en Belgique. Aussi, ce n'est que récemment que des fouilles de qualité ont permis de balayer l'image d'un habitat pauvre et misérable, au profit d'un habitat diversifié, s'adaptant à sa région d'implantation, à l'activité environnante et au statut du propriétaire (Catteddu, 2009 : 25).

Huy a offert de nombreux témoignages de contextes domestiques et d'ateliers multiples (verrerie, métallurgie, poterie, etc.) (fig. 3). Il semble que la ville se soit développée de manière importante durant la période mérovingienne comme un bourg comprenant un *castrum*, un centre religieux (Notre-Dame) dès le vii^e siècle, un port, une douzaine d'ateliers monétaires, ainsi que la grande nécropole de Saint-Victor/Saint-Hilaire et d'autres sites funéraires de moindre importance. Les lieux de vie se développent en deux noyaux, répartis sur les deux rives de la Meuse (Dijkman *et al.*, 1999 : 31-35). Les espaces funéraires ne

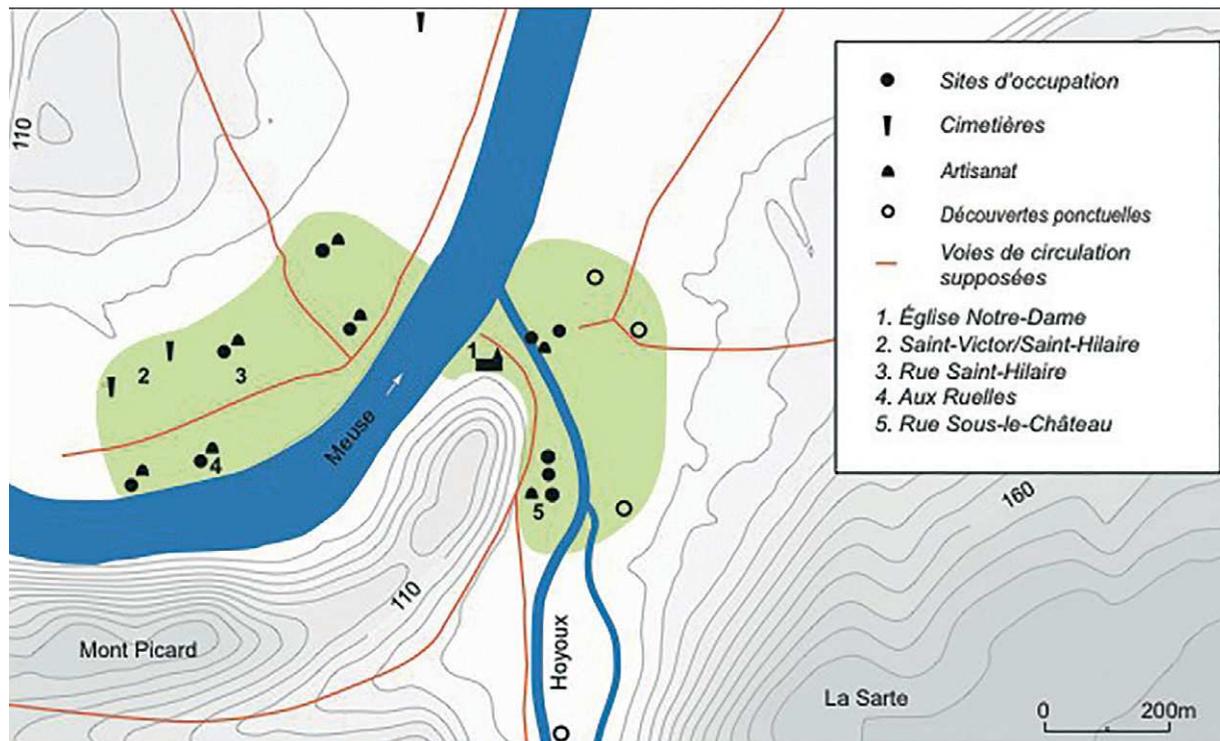


FIG. 3 – Plan des occupations mérovingiennes connues actuellement à Huy (illustration tirée du Carnet du Patrimoine n° 114).

semblent pas intégrer ces noyaux mais n'en sont, pour autant, pas très éloignés. Cependant, la nécropole de Saint-Victor/Saint-Hilaire se trouve à l'extérieur des remparts qui entouraient la ville au XII^e siècle (de Bernardy de Sigoyer *et al.*, 2013 : 161).

Pendant la période romaine, la *Loi des douze tables* imposait une séparation entre le monde des vivants et celui des morts. Il en allait de même dans les campagnes de la Gaule romaine, à l'exception des enfants qui étaient parfois enterrés sous l'habitation ou à proximité directe (Treffort, 1996 (b) : 54-63). Les deux mondes vont ensuite se rapprocher progressivement. Le passage de l'exclusion à l'insertion des trépassés au sein de l'espace de vie dans un espace consacré se fait d'abord en milieu rural, avant de s'imposer en milieu urbain. Ce processus de rapprochement commence dès le IV^e siècle jusqu'aux XI^e et XII^e siècles (Crubézy *et al.*, 2007 : 178).

À l'époque mérovingienne, la province de Liège faisant partie du paysage rural doit donc être témoin de ce changement d'organisation entre morts et vivants. Huy semble déjà montrer un rapprochement des deux mondes, bien que cela ne soit pas encore

une intégration totale. Les sites « sous la chapelle » et du Pré Wigny de Herstal, ainsi que du square Notger de Liège, sont également installés à proximité d'habitats. Le champ funéraire de Lohincou sur la commune de Villers-le-Bouillet et le centre domanial du Thier d'Olne à Hermalle-sous-Huy illustrent l'intégration de l'espace funéraire à celui de l'habitation, et même peut-être à celui du culte, pour le centre domanial, à partir de la seconde moitié du VII^e siècle (fig. 4). Il est, en effet, malaisé de définir les églises et les abbayes, car elles semblent peu répandues à l'époque mérovingienne et relèvent principalement de fouilles anciennes (Vrielynck, 2014 : 39-43). Elles semblent, d'ailleurs, n'apparaître que tard, au cours du VII^e siècle, dans le nord de la Gaule (Catteddu, 2009 : 124).

À Huy et à Liège, la contemporanéité du site funéraire et d'un espace de culte est clairement attestée, et seulement supposée au centre domanial du Thier d'Olne. En 634, le testament du diacre Adalgisel Grimo mentionne une organisation d'aide aux pauvres, dite « Notre-Dame ». Ceci témoigne de l'existence, à cette époque, de structures religieuses et sociales à Huy (Léotard *et al.*, 1999 : 39).

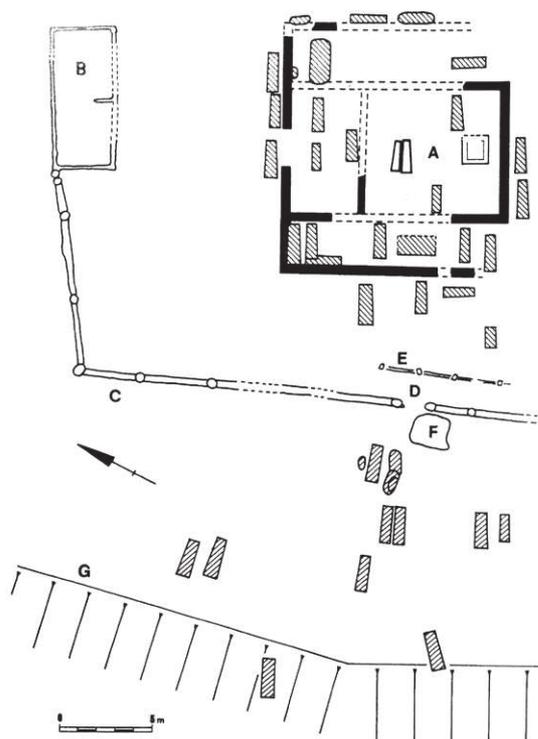


FIG. 4 – Plan du site funéraire mérovingien Thier d'Olné à Engis (illustration tirée du Bulletin du Cercle Archéologique Hesbaye-Condruz).

D'après l'étude de M. J.-L. Kupper sur la *Vita Landiberti episcopi Traiectensis vetustissima* de 730-740, Liège se composerait d'une agglomération rurale comprenant un oratoire et une basilique dédiée au saint martyr Lambert, assassiné vers 700. L'oratoire, quant à lui dédié à Notre-Dame, serait la première église de la ville (Kupper, 1990 : 377-389). Ces deux édifices seraient à l'origine de la future cathédrale double érigée par Notger (Léotard *et al.*, 1999 : 42-43).

Enfin, on remarque qu'il n'est pas rare que des églises soient construites sur ou à proximité d'anciens espaces funéraires comme à Braives, à Saint-Victor/Saint-Hilaire de Huy, au Mont Saint-Sauveur à Fallais (commune de Braives), ou encore à l'église Saint-Mort de Huy et à Saint-Georges/Sainte-Ode d'Amay où des sarcophages mérovingiens ont été découverts. Pour ce dernier site, il est également possible qu'une première église, dédiée à Saint-Georges, ait été édifée sur les ruines d'une ancienne villa romaine (Léotard *et al.*, 1999 : 39).

8. Espace funéraire structuré

L'organisation générale qui transparaît au travers des plans, et les rares recoupements des tombes entre elles, supposent un système de repérage des sépultures dans le paysage, ainsi qu'un ensemble de règles régissant les espaces funéraires. Néanmoins, aucune dalle ou stèle funéraire n'a été retrouvée dans nos régions. Cela prêterait à penser que ces marqueurs étaient en matériaux périssables tels que le bois (Vrielynck (dir.), 2014 : 28-29). Il est également imaginable que ce système de repérage ait participé à l'identification du propriétaire de la tombe. De la sorte, il devait être possible de rendre hommage au défunt en se rendant sur sa tombe ou simplement d'enterrer ultérieurement un membre proche à proximité de la sépulture initiale et, ainsi, d'organiser les installations funéraires ultérieures. Outre ces rares recoupements, la réouverture des tombes en cas de réemploi ou de récupération de reliques constitue une preuve explicite de la capacité des populations contemporaines à localiser précisément les tombes.

Les espaces funéraires mérovingiens montrent d'importantes récurrences organisationnelles mais pour étudier les cimetières, et plus particulièrement leur organisation interne, leur plan le plus complet possible est assurément indispensable. Nous ne connaissons aujourd'hui, en Belgique, qu'une douzaine de cimetières de la période dont le plan soit complet ou presque. En province de Liège, nous possédons les plans de Vieuxville, Hamoir, Oudoumont, Jointy, Omal et Amay rue des Larrons tels qu'illustrés dans les *Carnets du Patrimoine* consacrés à la période mérovingienne et publiés sous la direction de M. O. Vrielynck, en 2014 (Vrielynck (dir.), 2014 : 34-35).

8.1 Organisation interne

Il existe deux grands types d'organisation. Les tombes peuvent être centrées autour d'une tombe spécifique, ou alignées en rangées ; on parle alors de cimetières à « tombes en files ». Un cimetière peut ne présenter qu'un seul de ces deux modes organisationnels mais il est aussi susceptible de comporter les deux, des zones distinctes étant délimitées

au sein du plan du champ funéraire. À la fin de l'époque mérovingienne, l'organisation de l'espace funéraire va petit à petit être bouleversée. Les champs sépulcraux mérovingiens sont délaissés au profit d'un rapprochement progressif vers un lieu de culte établi dans l'espace de vie (Vrielynck (dir.), 2014 : 27-28). Les tombes se concentrent alors autour d'une église ou d'une chapelle, peu importe les recoupements entre elles. Ce sont les prémices de ce que seront plus tard les cimetières paroissiaux (Catteddu, 2009 : 146).

L'orientation des tombes permet également de déterminer des secteurs si elle vient à se modifier d'un groupe de tombes à l'autre, au sein de l'espace funéraire. Sur les sites mérovingiens, l'axe prédominant est celui qui suit la direction est-ouest, chevet au couchant, alors que les régions de la Meuse moyenne et l'Entre-Sambre-et-Meuse semblent plutôt privilégier une orientation nord-sud, chevet au nord (Roosens, 1985 : 113). Pour certains, cette dernière orientation relèverait d'une tradition germanique qui disparaîtrait au ^ve siècle, partout sauf dans le namurois (Alénius-Lecerf, 1978 : 7). Toutefois, le positionnement reste très variable d'un cimetière et d'une tombe à l'autre, sur un même site. Tout porte à croire que le monde religieux n'a pas régi (ou du moins pas à lui seul) l'organisation des sépultures mais que d'autres facteurs sont intervenus tels que la topographie, par exemple. En d'autres termes, pratiques funéraires et pratiques religieuses ne sont pas rigoureusement analogues.

Une autre forme d'agencement des tombes touche de manière moins explicite à l'organisation interne des cimetières. Il s'agit de l'aménagement de l'espace d'après la nature des sépultures. Des secteurs se distinguent alors par un caractère commun qui peut renvoyer, entre autres, à une tranche chronologique, un rang social, un groupe familial, une pratique funéraire, etc. Le plan réalisé suite à la fouille doit alors reprendre les caractéristiques propres à chaque tombe, qui varient en fonction de ce que l'on souhaite mettre en avant : la nature du défunt (sexe, âge, pathologie, caractères discrets non-métriques, etc.), le mobilier funéraire, le type de contenant... Ces plans, associés à ces critères, permettent plus largement d'étudier le comportement de la société face à ses morts et

la répartition chronologique de l'exploitation du site. L'étude des structures funéraires et du mobilier, ainsi que l'analyse anthropologique, se révèlent aussi, dans ce cas, primordiales.

8.2 Topographie

Le choix du site d'implantation des champs de repos n'est sans doute pas aléatoire. Dans un premier temps, il doit se rattacher à un milieu de vie et donc à un habitat relativement proche. Comme nous l'avons indiqué précédemment, ce rapport reste malheureusement peu connu aujourd'hui. Cette population vivante a réfléchi ou, du moins, a choisi un lieu opportun pour accueillir ses défunts. Cette sélection est sans aucun doute délibérée, bien que sa justification nous échappe aujourd'hui. Nous avons remarqué ci-dessus que les espaces funéraires installés sur des sites antérieurs ou à proximité directe sont nombreux, qu'ils soient préhistoriques ou gallo-romains, cultuels ou domestiques. On postule de manière pertinente, mais sans doute réductrice et simpliste, une raison politique, culturelle et/ou propice (Vrielynck (dir.), 2014 : 28-29). En effet, d'après plusieurs archéologues, des sites funéraires sont également installés sur des lieux peu favorables au travail de la terre, ce choix répondant alors à un critère pratique et économique de l'usage du sol (Annaert *et al.*, 2010 : 110). Ce qui nous intéresse, c'est l'environnement sur lequel s'inscrit un espace funéraire et en quoi cet emplacement infléchit ou non l'organisation interne de cet espace.

Au-delà des tendances régionales, la microtopographie pourrait peut-être induire le choix de l'orientation, qui varie parfois d'une tombe à l'autre et d'un site à l'autre. Pour exemple, le positionnement des deux cent septante-six sépultures du site de la rue des Larrons à Amay suit majoritairement le sens de la pente, soit nord-ouest-sud-est. « Le sens de la déclivité du terrain a partiellement conditionné le choix d'orientation des tombes » (de Bernardy de Sigoyer, 2011 : 121-122). Un changement de direction peut traduire un souci de rentabilité du terrain.

En conclusion, la morphologie et la nature de l'espace funéraire varient d'une zone à l'autre du site, parfois de manière ténue et

complexe. Un secteur n'est pas assurément représentatif de l'ensemble, ce qui explique la nécessité de fouiller un site funéraire dans son intégralité.

9. « Tombe mérovingienne »

Avant tout, la sépulture mérovingienne est indiscutablement une tombe à inhumation. La crémation est très ponctuelle et se cantonnerait, par ailleurs, aux premiers siècles de la période, soit au v^e siècle, voire un peu plus tard (Vrielynck (dir.), 2014 : 28). C'est le cas en province de Liège, au Tombeux d'Avernas-le-Baudouin, où des ossements calcinés sont retrouvés dans des vases, en 1864. Trois tombes à incinération ont également été découvertes à Oudoumont et une à Vieuxville.

La figure géométrique majoritaire des tombes est le rectangle, bien que l'on puisse rencontrer des formes trapézoïdale ou ovale. Si la forme d'une sépulture traduit un sens ou une mode, le manque de témoignages des figures trapézoïdales et ovales nous empêche d'affiner davantage notre étude à l'heure actuelle.

Les dimensions des tombes semblent très variables selon le nombre ou la nature des individus inhumés. Celles des sépultures d'enfants sont comprises en moyenne entre 60 et 210 cm de long (ne dépassant que rarement les 200 cm en longueur) et entre 20 et 100 cm de large¹. Celles des adultes, hommes ou femmes, font quant à elles entre 160 cm et 330 cm de long² et entre 30 cm et 205 cm de large³. Le gabarit d'une tombe n'est donc pas strictement lié à l'âge de la dépouille et, par là, à sa taille, et moins encore à

son sexe. On peut toutefois supposer, avec prudence, qu'une tombe dont la longueur ne serait pas supérieure à 160 cm est certainement celle d'un enfant. D'autres facteurs doivent intervenir dans les dimensions octroyées à une sépulture, comme le statut du défunt qui influencerait sur la taille de sa sépulture (Vrielynck (dir.), 2014 : 32). Au sein de l'espace funéraire de Hamoir, deux des quatorze sépultures, d'une longueur supérieure à 300 cm, contenaient des éléments de mobilier d'un caractère relativement rare et inédit, témoignant d'une certaine richesse : un umbo et un cristal de roche. Quatre de ces quatorze grandes sépultures étaient toutefois vides de mobilier (Alénus-Lecerf, 1975 et 1978).

Les défunts sont majoritairement inhumés individuellement. Néanmoins, des regroupements d'individus, souvent considérés comme familiaux, existent et composent des sépultures doubles, triples ou plus encore. Quelques cas de sépultures d'adultes accompagnés d'enfants ont été répertoriés. Malheureusement, pour ces sépultures plurielles, le caractère multiple (l'inhumation simultanée de plusieurs individus) ou collectif (l'inhumation successive de plusieurs individus) n'est pas spécifié. Il existe également des tombes dont les restes osseux d'une première inhumation ont été rassemblés et réduits en un tas pour laisser place à une seconde inhumation ; on parle alors de réemploi. Cette manipulation est relativement fréquente et ce, en particulier au cours des vi^e et vii^e siècles (Catteddu, 2009 : 140-141). Des tombes peuvent aussi renfermer les restes osseux de différents individus rassemblés, triés et réduits.

L'identification du contenant dans lequel repose une dépouille est primordiale, quoique souvent rendue difficile par les matières périssables communément employées. La nature du contenant influe sur l'état de conservation de la sépulture et de son contenu. En effet, un dispositif étanche protège davantage son contenu des diverses dégradations, qu'elles soient physiques, chimiques ou biologiques (composition du sédiment, faune souterraine, labour d'un champ, etc.). Le choix du type de contenant répond à des coutumes locales, aux usages d'une époque déterminée, à l'accès à la matière première et, enfin, au statut du défunt (Vrielynck (dir.), 2014 : 31). La typologie des contenants est soumise à un problème de terminologie entre archéologues : il n'existe pas de vocabu-

¹ D'après seulement vingt-trois sépultures, anthropologiquement définies comme étant celles d'enfants, découvertes à Braives (en village), à Hamoir (Tombeux), à Ampsin (rue des Gânon) et au Thier d'Olne.

² D'après la tombe 22 de 166 cm de long à Braives (en village) renfermant un individu dont l'âge est estimé aux alentours de 35 ans (d'après M.-A. Delsaux) et la tombe 43 du site de Hamoir (Tombeux) de 327 cm de long d'un homme adulte d'après le mobilier masculin composé d'armes.

³ D'après la tombe 103 de Braives (en village) de 33 cm de large renfermant un individu dont l'âge est estimé aux alentours de 30 ans (d'après M.-A. Delsaux) et la tombe 32 de Hamoir de 205 cm de large renfermant un individu féminin post-pubère (d'après le Dr P. Janssens).

laire commun et univoque. Outre ce souci de sémantique, l'étude des contenants funéraires mérovingiens est handicapée par le fait qu'un nombre important de découvertes anciennes ont été réalisées moins minutieusement qu'à l'époque actuelle, sous-estimant peut-être les cercueils en bois et les linceuls non-conservés. Le vocabulaire employé ici est celui présenté et bien défini par M. Michel Colardelle, à la fin de l'ouvrage *Archéologie du cimetière chrétien* (Colardelle, 1996 : 305-310).

Un corps, enveloppé d'un linceul ou non, peut être enfoui dans un espace colmaté, c'est-à-dire en pleine terre, ou dans un espace vide tel qu'un cercueil, un coffrage en bois ou en pierre, un sarcophage ou un caveau. Il existe encore le brancard et le monoxyle, ainsi que les édicules, des superstructures en bois qui entouraient les tombes et dont seuls restent des trous de poteaux. La variété des contenants et des dispositifs est très importante et ce, entre les différentes régions mais aussi au sein d'un même cimetière.

La tombe mérovingienne type se résume donc à une sépulture généralement rectangulaire, à inhumation individuelle et souvent accompagnée de mobilier. Celui-ci offre une source inestimable d'informations diverses telles que, d'une part, la datation (puisque chaque élément du mobilier étudié et classé constitue une chronologie de référence) et d'autre part, le sexe du défunt.

L'inhumation habillée d'un défunt, accompagné de ses objets personnels, est une coutume germanique (Alénus-Lecerf, 1993 : 71-75). Au-delà de quelques caractéristiques locales, le mobilier de nos régions évoque les coutumes identifiées par R. Legoux, P. Périn et F. Vallet pour la France du nord et par U. Koch pour l'Allemagne. Notons que le mobilier que nous avons la chance d'observer et de prélever à la fouille est celui que le temps et les Mérovingiens nous ont laissé. L'attention portée au mobilier funéraire doit toujours prendre en considération le fait que le mobilier funéraire ne correspond qu'aux objets sélectionnés par les contemporains du défunt et ayant survécu à l'épreuve du temps. De plus, l'évolution stylistique, de la parure par exemple, ne concerne qu'une partie de la population, suffisamment aisée pour acquérir le « nouveau modèle » (Verslype, 1997 : 104). Le vêtement en lin ou en laine, voire en soie pour l'élite, n'est qu'exceptionnellement conservé. Il

n'en reste que les dispositifs d'attaches et d'ornements métalliques. Le défunt est accompagné d'armes (lorsque c'est un homme) de bijoux ou encore de vaisselle. Ce dépôt funéraire va petit à petit se raréfier vers la fin du VII^e siècle, jusqu'à disparaître totalement des contextes funéraires au cours du VIII^e siècle (Catteddu, 2009 : 144).

10. Approche anthropologique

L'analyse anthropologique ne se limite pas au laboratoire. Elle débute tout d'abord sur le terrain, entre archéologues et autres spécialistes. En effet, le décapage des ossements et l'enregistrement des données sur le terrain conditionnent les potentialités et la validité des études ultérieures (Courtaud *et al.*, 1990 : 30). Messieurs H. Duday et B. Boulestin ont, par ailleurs, proposé le terme d'« archéothanatologie » pour traduire cette anthropologie de terrain : « elle constitue une part déterminante de l'analyse archéologique des ensembles sépulcraux, que ce soit dans l'étude des pratiques mortuaires ou de la chronologie interne des dépôts » (Duday, 2005 : 204). Dans cette définition, archéologie et anthropologie se confondent volontairement, insistant, par là, sur la complémentarité de ces deux disciplines. Il est aujourd'hui impératif que l'anthropologie ne soit plus perçue comme une science auxiliaire au service du travail archéologique mais bien comme une science à part entière, faisant partie intégrante de la recherche depuis le terrain jusqu'à la publication. Pour H. Duday, il s'agit d'une nouvelle façon d'aborder l'archéologie des morts, remettant le défunt au centre du discours, autant que tout ce qui caractérise la sépulture (Bermond, 2011 : 76-79).

En province de Liège, rares sont les sites funéraires qui ont fait l'objet d'un examen anthropologique. Aucune analyse paléobiologique (comprenant recherches chimiques et sur l'ADN) n'a par ailleurs été réalisée en Wallonie (Yernaux, 2014 : 44), alors qu'elle serait d'une grande aide pour l'étude des origines ethniques et des relations de parenté dans les espaces funéraires (Clisson *et al.*, 2004 : 207-210). De multiples raisons expliquent cette carence : l'état de conserva-

tion généralement médiocre des ossements, le manque de fouilles complètes, l'ancienneté des découvertes, etc. (Yernaux, 2014 : 44). De plus, le matériel issu des fouilles archéologiques de ces dernières années est actuellement toujours en cours d'observation, voire en attente d'études anthropologiques. D'autres découvertes n'ont tout simplement pas encore été publiées. C'est, en effet, le cas pour les sites d'Amay rue des Larrons, de Saint-Hilaire/Saint-Victor de Huy, de Lohincou sur la commune de Villers-le-Bouillet ainsi que pour la nécropole de Vieuxville. Cependant, les analyses de quelques espaces funéraires de la province ont été menées à leur terme : Braives « en village », le Thier d'Olne, Hollogne-aux-Pierres, le Tombeux de Hamoir et Ampsin rue des Gânon.

L'étude anthropologique est intégralement conditionnée par le matériel osseux et son état de préservation. Par ailleurs, nous ne conservons que la partie minéralisée de l'os dont la conservation n'est pas la même pour tous. En effet, une distinction s'opère entre les os jeunes et matures, voire déjà adolescents. Le squelette d'un individu jeune a tendance à se conserver moins bien que celui d'un plus mature, vu sa faible minéralisation et les qualités même du minéral. Il est davantage sensible à l'acidité du sol et aux pressions exercées après enfouissement (Baud, 1997 : 296). L'état de conservation des os augmenterait en qualité avec l'âge de l'individu immature (Perez, 2013 : 54). Ces observations s'intègrent à l'étude taphonomique, qui est l'analyse de l'ensemble des processus affectant les restes humains dès le dépôt du cadavre. Elle s'intéresse donc à l'état de conservation de chaque pièce squelettique et à leur agencement réciproque (Duday, 2005 : 164). Cette partie de l'étude anthropologique est déterminante dans l'établissement d'une chronologie de dépôt et dans l'identification des contenants, des dispositifs et des pratiques funéraires.

Face à une sépulture, il est essentiel de s'interroger sur le caractère premier ou secondaire de la tombe. Pour savoir s'il s'agit du lieu initial où le corps s'est décomposé, l'anthropologue concentre son regard sur les connexions anatomiques dont les articulations labiles, les premières à se défaire (colonne cervicale, main, partie distale du

pied, hanche), et les articulations persistantes (colonne lombaire, genou, cheville). La présence des connexions labiles est révélatrice de la nature primaire de la sépulture mais leur absence ne prouve en rien le caractère secondaire (Duday, 2005 : 166-167).

L'agencement des ossements entre eux est également révélateur du type de contenant au sein duquel le corps s'est décomposé. Cette partie de la taphonomie est donc essentielle à l'étude des structures funéraires, lorsqu'aucune trace de celles-ci n'est observable. Ainsi, pour un corps en décubitus dorsal, la rotation latérale des fémurs et la chute des patellas en dehors des genoux prèchent en faveur d'une décomposition dans un espace vide et peut laisser supposer l'existence ancienne d'un cercueil, par exemple. Par contre, une décomposition en milieu colmaté se décèle au maintien de la position anatomique des ossements. Outre le déplacement ou non des ossements, l'agencement du squelette peut mettre en évidence des effets de contrainte induits par le contenant. Un cercueil étroit et surtout, un linceul, compriment le cadavre. Ainsi, la compression au niveau des épaules implique une verticalisation des clavicules, une rotation médiale, voire postéro-latérale des humérus et une présentation antéro-latérale des scapulae. De plus, au niveau du bassin, la mise à plat des os coxaux peut être contrariée (Duday, 2005 : 189-191).

Enfin, bien qu'aucune étude scientifique n'ait encore établi cet état de fait, il paraît évident que la nature du sédiment dans lequel un défunt a reposé joue un rôle sur l'état de conservation de la matière osseuse. On note, dans la littérature, quelques informations sporadiques à ce sujet : un sol acide semble plus néfaste pour les ossements (Baud, 1997 : 296). Qu'en est-il des autres types de sol ? Cette question demeure en suspens.

11. Démographie funéraire

La population inhumée n'est pas représentative de l'ensemble de la population vivante contemporaine puisque la nature n'a pas manqué d'altérer inégalement les sépultures. De plus, l'inhumation peut également ne concerner qu'une fraction d'individus

arbitrairement choisis. Dès lors, il est primordial de distinguer la population enterrée au sein d'un champ de repos de celle qui a réellement existé à cette époque, c'est-à-dire un échantillon sélectionné naturellement ou « anthropiquement ». Nous parlerons donc de démographie *funéraire* (Sellier, 2012 : 83-90). Enfin, il s'agit d'une démographie davantage qualitative, qui s'attache à déterminer l'état de santé des Mérovingiens, à reconstituer des structures familiales ou des comportements démographiques (Devroey, 2003 : 48).

11.1 Sexe

« La détermination du sexe repose sur l'existence d'un dimorphisme sexuel. Celui-ci peut être défini par l'ensemble des caractères qui différencient, statistiquement, les mâles des femelles. Il s'exprime à plusieurs niveaux : génétique (hétérochromosomes XX ou XY), gonadique (organes sexuels internes), génital (organes sexuels externes) et somatique (morphologie) » (Bruzek *et al.*, 2005 : 219). L'expression somatique du dimorphisme sexuel est d'une grande variabilité tant au niveau individuel qu'au niveau populationnel et dépend notamment des hormones sexuelles et de l'environnement. La diagnose sexuelle d'un individu n'est, dès lors, envisageable que pour les êtres ayant atteint la puberté et pour qui les caractères morphologiques sont explicites (Bruzek *et al.*, 2005 : 219). L'os coxal apparaît actuellement comme le meilleur indicateur sexuel, le bassin féminin étant adapté à la gestation et à l'accouchement⁴. Si les os du bassin permettent d'identifier le sexe d'un individu avec quasi-certitude, les autres os qui constituent le squelette traduisent davantage des tendances sexuelles qui, considérées ensemble statistiquement, permettront de pencher en faveur d'un sexe plutôt que l'autre. L'anthropologue se doit de spécifier sur quelles bases il détermine le sexe d'un individu. Il en est d'ailleurs de même pour l'estimation de l'âge. Aujourd'hui, en province de Liège, seule l'étude du site de Hollogne-aux-Pierres témoigne de cette précision dans sa publication *Archaeologia Belgica*, en 1967 (n° 101).

⁴ L'arc pubien féminin étant compris entre 90° et 100° et l'arc pubien masculin étant d'environ 70° (Schulte *et al.*, 2006 : 115).

La répartition hommes-femmes semble équilibrée dans la majorité des sites funéraires de la province, comme en témoignent les sites de Hollogne-aux-Pierres et de Saint-Victor/Saint-Hilaire. Quelques espaces funéraires montrent, quant à eux, des inégalités dans la représentation sexuelle. Au Thier d'Olne de Hermalle-sous-Huy, les femmes sont majoritaires puisque, sur quarante-cinq individus, on compte dix-huit femmes contre seulement onze hommes et sept matures indéterminés (+ neuf enfants dont deux nouveau-nés) (Dardenne *et al.*, 1991-1992 : 45-128). À l'inverse, au cimetière de Vieuxville, le nombre de sépultures masculines est prépondérant, en particulier, dans la partie ancienne de la nécropole. Ces sépultures, richement dotées d'armes, sont considérées comme des tombes de guerriers. La nécropole est, par ailleurs, située à proximité du château fort de Logne où des vestiges datent de l'Antiquité et désignent un fortin sans doute encore occupé lors de l'exploitation du site funéraire (Vrielynck (dir.), 2014 : 10). Le site « en village » de Braives compte six femmes contre quatorze hommes sachant que quatre-vingt-un individus demeurent indéterminés (+ treize enfants) (Brulet *et al.*, 1979). Au Tombeux de Hamoir, les sépultures masculines se dénombrent à quatre-vingt-neuf, pour seulement quarante-huit féminines. On note toutefois cent-vingt-huit individus non sexés et deux pour lesquels les résultats de l'étude anthropologique viennent en contradiction avec l'analyse du mobilier qui détermine le *sexe archéologique* (Alénus-Lecerf, 1975 et 1978).

On note seulement trois contradictions entre sexe archéologique et sexe anthropologique qui illustrent parfaitement les limites qui entachent ces deux méthodes. Le mobilier et l'anthropologie ne garantissent pas le sexe d'un individu avec une complète certitude, surtout quand le matériel archéologique et/ou osseux est peu ou mal représenté dans la sépulture.

11.2 Âge

« L'identification individuelle précise et fiable de l'âge au décès des adultes est cruciale, mais à l'heure actuelle, la précision de l'estimation est toujours une utopie. » (Bruzek *et al.*, 2005 : 236).

Les âges individuels ne sont pas des données exactes mais plutôt des fourchettes approximatives. En effet, il n'existe pas de marqueur biologique unique pour fixer l'âge d'un individu⁵. Il faut dès lors tenir compte de l'état de maturation générale du squelette. La population est ainsi divisée en deux grands groupes : les matures et les non-matures. Notons que la classe des 20-30 ans constitue la charnière entre la fin de la maturation et le début de la sénescence osseuse (Bruzek *et al.*, 2005 : 232-237).

11.2.1 Moyenne d'âge et mortalité

D'après l'étude de M.-A. Delsaux, à Braives « en village », les individus inhumés sont majoritairement dans la tranche d'âge 15-55 ans. La moyenne d'âge générale au décès s'élève à 26 ans (22,5 ans pour les femmes d'après six individus et près de 34 ans pour les hommes d'après huit individus), comprenant un jeune enfant de 20 mois et un adulte dont l'âge est estimé aux environs de 60 ans (Brulet *et al.*, 1979). À Ampsin, rue des Gânonns, le Dr J. Witvrouw identifie trois adultes probablement masculins, deux jeunes adultes et un enfant dont l'âge serait compris entre 6 et 12 ans (Dejaive *et al.*, 2007). La moyenne d'âge au décès, à Hollogne-aux-Pierres, correspond à 33 ans (36,5 ans pour les femmes d'après huit individus et près de 34 ans pour les hommes d'après huit individus), le plus jeune étant âgé de 15 ans et le plus vieux de 80 ans, d'après le Dr P. Janssens (Alénus-Lecerf *et al.*, 1967 : 91-129). Enfin, l'âge moyen de la population funéraire du Thier d'Olne, à Hermalle-sous-Huy, s'élève à 32 ans (34 ans pour les femmes d'après dix-huit individus et 44 ans pour les hommes d'après dix individus), dont deux nouveau-nés et plusieurs individus dépassant probablement les 50 ans (Dardenne *et al.*, 1991-1992 : 45-128).

En conclusion, l'espérance de vie est peu élevée, dépassant rarement les 55 ans. D'après la moyenne générale, pour l'ensemble des sites funéraires mérovingiens de la province de Liège ayant fait l'objet d'une analyse anthro-

pologique, l'âge moyen au décès s'élève à 30 ans : les individus dont l'âge est compris entre 15 et 50 ans étant les plus représentés. La distinction entre homme et femme ne peut être établie à ce jour, vu le nombre considérable d'individus au sexe indéterminé. On ne peut toutefois s'empêcher de noter la différence importante au sein des sites « en village » de Braives et du Thier d'Olne, où les hommes semblent survivre près de dix années de plus que les femmes. *A contrario*, le site de Hollogne-aux-Pierres est très intéressant : la moyenne d'âge au décès et celle pour chaque sexe sont très représentatives de l'ensemble de la population de la nécropole, car tous les individus dont l'âge a été estimé, à l'exception d'un, ont été sexés. De plus, ce site a fait l'objet d'un descriptif précis quant à ses méthodes d'estimation d'âge et de sexe, bien qu'on se soit souvent basé sur les os crâniens.

11.2.2 Proportion adulte-enfant : sous-représentation infantile ?

L'enfance renvoie à deux concepts qui ne concordent pas systématiquement, l'un biologique et l'autre social. Pour preuve, ce n'est pas la naissance qui marque l'entrée d'un individu dans la communauté chrétienne au Moyen Âge, mais bien son baptême. La fin de l'enfance coïncide généralement avec la majorité légale établie par des codes de lois et variant selon le sexe de l'individu. Pour la période concernée, il semble que l'âge de la majorité soit compris entre 12 et 15 ans. Ainsi, un individu considéré biologiquement comme un enfant n'en est plus un aux yeux de la société à laquelle il appartient. Il est alors en mesure de jouir des mêmes droits et devoirs qu'un adulte, que ce soit le droit de se marier ou de se battre, ou que ce soit au niveau de son traitement funéraire. L'âge ne doit pas être vu seulement d'un point de vue biologique, mais aussi (voire surtout) comme un fait social (Perez, 2013 : 35-36).

Comme précisé ci-dessus, la tranche d'âge majoritairement représentée est celle des 15-55 ans, autrement dit : les adultes. Bien que des squelettes d'enfants soient retrouvés inhumés au sein des nécropoles et des cimetières, leur nombre reste trop peu important comparativement au taux de mortalité infanto-juvénile

⁵ Seules les dents déciduales peuvent désigner un âge au jour près pour les enfants, grâce aux stries de croissance journalières rendues visibles par un accélérateur de particules.

supposé pour une population pré-jennérienne. En effet, la mortalité infantile est de l'ordre de trente pour cent pour toutes les populations médiévales (Mafart, 1996 : 97). Un champ funéraire doit contenir trente à quarante pour cent d'enfants, dont trente à cinquante pour cent de nourrissons de moins d'un an (Perez, 2013 : 39). Il semble, dès lors, que les enfants soient sous-représentés dans les sites funéraires mérovingiens. La moins bonne conservation de leurs ossements ne peut à elle seule justifier cette sous-représentation (Perez, 2013 : 55). Cet état de fait peut être une conséquence d'une prise en charge funéraire différente pour les non-adultes (Yernaux, 2014 : 44).

Jusqu'à présent, en Belgique, nous n'avons pas découvert de sites corroborant un traitement funéraire particulier des nouveau-nés et des enfants qui expliquerait leur faible représentation en nécropole. Cependant, il faut savoir que cet de tels traitements sont attestés dans d'autres régions. En effet, des fouilles à Saint-Castor de Mayence en Allemagne ont montré un ensevelissement groupé de nombreux nouveau-nés (Devroey, 2003 : 48).

La faible représentation des enfants en nécropole n'est pas exclusivement une particularité mérovingienne, puisqu'elle touche les contextes funéraires de l'Antiquité au Moyen Âge (Perez, 2013 : 38). Il est probable que des facteurs d'ordre socio-culturel soient en cause mais, en l'absence de sources, nous ignorons les règles d'accès à l'espace funéraire réservé à la communauté. Le baptême n'est pas un critère d'intégration ou d'exclusion avant sa généralisation au *x^e* siècle (Perez, 2013 : 59). Enfin, nous ignorons le sort et le traitement réservés aux enfants qui ne furent pas enterrés.

11.3 Morphométrie : taille

L'estimation de la stature peut être établie d'après les os longs d'un individu. Le Dr P. Janssens, dans son étude anthropologique du site de Hollogne-aux-Pierres, précise qu'il base ses mensurations sur le calcul de Dupertuis et Hadden (Alénus-Lecerf *et al.*, 1967 : 91-129).

Les individus du Thier d'Olne ont une taille moyenne de 171 cm chez les hommes et de 161 cm chez les femmes à l'âge adulte

(Dardenne *et al.*, 1991-1992 : 45-128)⁶. À Hollogne-aux-Pierres, les hommes atteignent en moyenne 170 cm et les femmes 164,5 cm (Alénus-Lecerf *et al.*, 1967 : 91-129)⁷. La taille moyenne au site « en village » de Braives est de 167 cm, sachant que les hommes mesurent statistiquement 174 cm et les femmes 162 cm (Brulet *et al.*, 1979 : 79-92)⁸. À Ampsin, rue des Gânon, la taille d'un homme mature est estimée à 173 cm et celle d'un jeune adulte à 165 cm minimum (Dejaive *et al.*, 2007).

Les Mérovingiens en province de Liège ont une taille moyenne de 171,66 cm pour les hommes et de 162,5 cm pour les femmes. Ces moyennes se rapprochent manifestement de celles réalisées pour le site de Torgny, en province du Luxembourg (171-175 cm pour les hommes ; 162-165 cm pour les femmes). La stature mérovingienne serait un peu plus grande que celle des populations du Bas Moyen Âge (Yernaux, 2014 : 44). Cependant, ces résultats doivent être considérés avec grande prudence, car seule l'étude de Hollogne-aux-Pierres spécifie sa méthode de mesure. Notons que la prise de mesure au moyen d'un mètre disposé *in situ*, au côté du défunt, ne constitue en rien une méthode fiable.

11.4 État de santé

L'étude de l'état sanitaire est fondée sur celle de la pathologie, s'intéressant aux lésions osseuses et dentaires, aux maladies bien identifiables via les os et les dents comme l'arthrose, les caries ou la tuberculose, ainsi que sur les indicateurs de stress. L'étude peut être approfondie par l'analyse des éléments issus de l'alimentation et contenus dans le tissu osseux (Crubézy *et al.*, 2007 : 53). Cet examen est tributaire de la conservation et de l'enregistrement osseux, ainsi que des moyens techniques et financiers à disposition.

⁶ Les tailles moyennes sont établies d'après huit individus masculins et dix féminins.

⁷ Les tailles moyennes sont établies d'après quatre hommes et quatre femmes.

⁸ La taille moyenne est calculée d'après quarante-cinq individus, la taille masculine moyenne d'après six individus et la taille féminine d'après trois individus.

L'analyse anthropologique n'est pas la seule source d'informations quant à l'état sanitaire d'une population ; les sources hagiographiques et les textes relatifs aux miracles sont riches en renseignements. Ces sources révèlent les conditions de vie des Mérovingiens et décrivent les maux qui les ont affectés d'une manière parfois si détaillée que, dans quelques cas, on peut aujourd'hui en établir le diagnostic.

Grégoire de Tours nous apprend par exemple qu'« une grande famine ravagea pendant sept années (585) presque toutes les Gaules » et que « beaucoup de gens qui n'avaient pas du tout de farine et qui cueillant diverses herbes et les mangeant, enflèrent et succombèrent » (Riché, 1966 : 46). Le vie siècle est par ailleurs considéré comme celui des famines (Depeyrot, 1994 : 7). Grégoire de Tours nous rapporte encore que les enfants étaient nourris au sein par leur mère jusqu'à trois ans dans les milieux populaires, alors que les enfants d'aristocrates étaient suivis par des nourrices pendant leur jeunesse (Riché, 1966 : 44). Il semble que la mort ne fasse pas de distinction entre « pauvres » et « biens-nés », puisque Grégoire de Tours rapporte le décès, pour cause de dysenterie, de quatre enfants du roi Chilpéric et de Frédégonde, dont trois n'avaient pas encore atteint leurs 2 ans. Trois autres des fils du roi décédèrent de mort violente entre 15 et 21 ans (Perez, 2013 : 50). La mortalité devait donc principalement résulter de facteurs environnementaux généraux affectant tous les échelons de la population, y compris les enfants et nouveau-nés qui, par leur fragilité, étaient les plus touchés. Nous retenons donc, par les traces écrites, que les Mérovingiens étaient victimes de la famine, de la violence et de maladies qui leur furent parfois fatales.

11.4.1 Pathologies

La paléopathologie se consacre à l'étude des maladies et des traumatismes par l'expertise des os. Cela limite drastiquement le nombre des pathologies à celles qui ont pu atteindre et marquer le squelette uniquement. Elle offre donc un état sanitaire de la population inhumée, identifie des agressions environnementales, retrace parfois des épidémies ou l'évolution de la manifestation d'une maladie, et offre une approche originale et essentielle des relations entre l'homme et la maladie (Mafart, 1996 : 96).

Les études les plus détaillées concernent les pathologies et stigmates dus au vieillissement et à une activité préférentielle.

La découverte de cas de polyarthrite rhumatoïde chez les Mérovingiens a permis d'avancer de plus de mille ans la date d'émergence de cette pathologie ostéo-articulaire, jusque-là supposée aux environs de 1800 (Catteddu, 2009 : 91). Cependant, aucun cas mérovingien n'est attesté en province de Liège à ce jour. Cette maladie inflammatoire d'origine inconnue touche les articulations généralement périphériques, et ce, de manière symétrique. Elle semble être une réaction inflammatoire suite à une infection, favorisée par des facteurs génétiques, environnementaux et hormonaux, affectant trois fois plus les femmes que les hommes. Elle débute le plus souvent entre 30 et 50 ans (Braunwald *et al.*, 2006 : 1968-1971).

L'arthrose est également une maladie qui altère les articulations mobiles et, plus particulièrement, le cartilage. Les facteurs de risque sont surtout l'âge, les traumatismes (brutaux ou répétés) mais aussi l'hérédité, les maladies hormonales et articulaires inflammatoires, l'obésité, les troubles du développement ou congénitaux et la prévalence du sexe féminin (Braunwald *et al.*, 2006 : 2036-2039). Les lésions dues à la dégénérescence arthrosique sont fréquentes chez les Mérovingiens matures. Leurs manifestations sont proches de celles qui sont observées dans les populations actuelles. Toutefois, des jeunes Mérovingiens sont également affectés de lésions de la colonne vertébrale témoignant peut-être d'un port fréquent de charges lourdes (Catteddu, 2009 : 90-91). En témoigne la tombe 33 de Braives « en village » renfermant un individu de 30/32 ans touché par une arthrose très avancée, traduite par une solidarisation de vertèbres thoraciques et lombaires d'après M.-A. Delsaux (Brulet *et al.*, 1979 : 79-92). À Hollogne-aux-Pierres, le Dr Janssens diagnostique une spondylarthrose chez un homme dont l'âge est estimé à 35 ans dans la tombe III (Alénus-Lecerf *et al.*, 1967 : 91-129).

On observe une fois encore, au niveau des articulations, la formation d'excroissances osseuses suite à une affection arthrosique ou arthritique. Ces excroissances sont appelées ostéophytes ou encore becs de perroquet (Braunwald *et al.*, 2006). Le site de Braives « en village » comporte, d'après M.-A. Delsaux, neuf témoignages

d'ostéophytes touchant des individus âgés de 8 à plus de 40 ans dont six exclusivement sur le rachis (tombes 7, 32, 46, 57, 81 et 100) et trois autres sur l'os palatin, à la base de l'occipital et au niveau du tibia (tombes 38, 39 et 67). Sur le même site, on note une épiphyse distale de l'humérus et de l'articulation de l'ulna gauche pathologiques chez un enfant de 8 ans dans la tombe 38, sans que ce caractère pathologique ne soit davantage détaillé (Brulet *et al.*, 1979 : 79-92). Au Thier d'Olne, deux individus (tombes 13a et 18a) sont affectés d'ostéophytes, dont l'un est peut-être aussi atteint d'une ostéite tuberculeuse (Dardenne *et al.*, 1991-1992 : 45-128).

L'ostéoporose, qui se caractérise par une baisse de la résistance osseuse, touche pareillement les deux sexes atteints d'une maladie sous-jacente (rhumatologique, hormonale...) ou de malnutrition, ou encore les femmes à l'âge de la ménopause. Cette pathologie, dont les principales incidences sont le tassement des vertèbres et la fracture du col du fémur, paraît rare chez les Mérovingiens (Braunwald *et al.*, 2006 : 2268-2271) ; aucun exemple n'est en effet attesté en province de Liège à l'heure actuelle.

11.4.2 Pathologies bucco-dentaires

Les affections dentaires sont très courantes chez les Mérovingiens et se caractérisent majoritairement par des caries. Trente-sept individus en province de Liège ont souffert d'au moins une carie dentaire sur les sites de Braives, d'Ampsin rue des Gânonns et du Thier d'Olne. Un individu sur le site de Braives témoigne d'un abcès (tombe 5) et un autre montre plusieurs kystes bucco-dentaires (tombe 87).

11.4.3 Remarque : les traumatismes

La traumatologie est une branche de la pathologie qui se consacre plus spécifiquement aux stigmates laissés par un choc physique violent.

En province de Liège, les cas de traumatismes perceptibles sur le squelette sont rares. On note toutefois les traces d'un traumatisme grave au niveau du crâne d'un homme d'environ 30 ans, à Braives (tombe 97), occasionné par deux armes (Brulet R. *et al.*, 1979 : 79-92) (fig. 5). À Limet sur la commune de Modave, un crâne féminin témoigne d'une trépanation peut-être médicale (Yernaux G., 2014 : 44-45).

Comparé à d'autres nécropoles qui ont fait l'objet d'un examen anthropologique, on trouve au centre domanial du Thier d'Olne un nombre relativement important d'individus ayant été blessés, parfois même mortellement. Trois adultes masculins (tombes : 2, 8 et 26) montrent une fracture consolidée : deux au niveau du bras et une au niveau mandibulaire. Deux traces nettes se présentent au niveau de la mandibule d'un homme d'environ 40 ans (tombe 10). La blessure semble avoir été infligée par une lame et, vu l'absence de cal osseux, il semblerait qu'elle ait été mortelle, comme si on avait sectionné un vaisseau sanguin du cou.

11.4.4 Remarque : les épidémies

La plupart des épidémies sont si virulentes qu'elles ne laissent aucune trace sur le squelette et échappent donc à l'étude anthropologique. Cependant, l'organisation sépulcrale peut être un bon indicateur d'une hausse soudaine de la mortalité. Dans la précipitation et face à un accroissement du nombre de décès, éventuellement suite à une épidémie, les pratiques funéraires ont peut-être été perturbées (Bermond D., 2011 : 79) : structures moins élaborées, tombes plurielles, isolement d'un groupe d'individus, etc. Une tombe multiple traduit le décès simultané d'un groupe d'individus tel qu'un incident au sein d'un foyer familial peut en produire. Toutefois, cela reste de l'ordre de l'anecdotique. Actuellement, en province de Liège, aucune fosse commune de cette période ne reflète une crise de mortalité touchant un nombre important de Mérovingiens. Néanmoins, retenons que des situations de crise de mortalité peuvent avoir généré des champs funéraires entiers ou partiels. Ceux-ci seraient probablement caractérisés par une grande homogénéité quant au mode d'enfouissement (Castex D. *et al.*, 2012 : 119).

Cependant, on note qu'une quinzaine de sites funéraires du nord de la France datant du IV^e au XIII^e siècle ont fait l'objet d'une étude paléodémographique qui a permis d'identifier, d'après les lésions ostéo-articulaires secondaires, une infection par *Mycobacterium tuberculosis* (Devroey J.-P., 2003 : 47). Cette maladie, touchant équitablement les deux sexes, mais davantage les milieux urbains que ruraux, était donc présente à proximité de nos



FIG. 5 – Crâne masculin présentant des traces de blessures par deux armes :

1. Arme tranchante. 2. Arme perforante.

Ces traumatismes ont cicatrisé.

Cimetière de Braives, tombe 97

(illustration tirée du Carnet du Patrimoine n° 114).

régions dès la première moitié du VI^e siècle (Devroey J.-P., 2003 : 47). Il n'est dès lors pas exclu que la maladie se soit manifestée dans nos régions. Par ailleurs, un cas hypothétique de tuberculose est signalé dans la tombe 13a du Thier d'Olne de Hermalle-sous-Huy.

Une autre maladie épidémique célèbre est la peste, qui fait déjà des ravages aux VI^e et VII^e siècles, comme le racontent Procope et Grégoire de Tours (Devroey J.-P., 2003 : 45). Elle atteint Constantinople vers 542, puis l'Espagne et l'Italie, ainsi que la Gaule. La vélocité de cette maladie (quelques jours) est telle que l'anthropologue n'est pas en mesure de la diagnostiquer par une observation du squelette. Cependant, M. O. Dutour et M. M. Signoli ont réalisé des analyses plus poussées sur l'ADN du bacille de la peste, *Yersinia pestis*, et ont ainsi diagnostiqué la peste de Marseille du XVIII^e siècle sur des restes osseux (Bermond D., 2011 : 78-79).

12. D'un geste à la pensée : entre rite et pratique

Les pratiques funéraires renvoient à toutes les activités ayant été menées sur un défunt et autour de lui. Ce sont des gestes dont seule la traduction matérielle nous est accessible (Duday H., 2005 : 196). Ces gestes peuvent éventuellement être recomposés, mais le discours et la croyance qui les entouraient et les dirigeaient nous manqueront toujours, à savoir le rite (Crubézy A. *et al.*, 2007 : 242-243).

Par cette définition, un grand nombre d'éléments abordés précédemment relèvent des pratiques funéraires : l'aménagement de la tombe et de l'espace funéraire, ainsi que le mode d'inhumation et les objets déposés auprès du défunt. Cependant, tout ne relève pas de pratiques funéraires. Pour en faire partie, le geste doit être intentionnel et récurrent. Il importe donc d'identifier, pour chaque sépulture, les pratiques qui se rattachent à un geste volontaire : les pratiques préparatoires antérieures au dépôt, les pratiques sépulcrales et les pratiques post-sépulcrales. Enfin, les phénomènes taphonomiques doivent être préalablement bien discernés, car bien que liés à la structure funéraire et donc à une ou plusieurs pratiques funéraires, ils peuvent être interprétés, à tort, comme un geste délibéré. Un crâne peut être orienté d'une certaine manière, non volontairement, mais suite à une décomposition du cadavre (Courtaud P. *et al.*, 1990 : 30).

12.1 Traitement du défunt

Les traitements prodigués au défunt peuvent intégrer les pratiques précédant la mise en terre, les pratiques sépulcrales à proprement parler ou les pratiques post-sépulcrales. Avant de considérer la position du squelette comme étant volontaire, toute perturbation anthropique, animale ou taphonomique doit avoir été identifiée et écartée. Il faut ensuite se demander si le positionnement du corps relève d'une pratique funéraire ou d'un événement aléatoire (Duday H., 2005 : 172-173).

Les Mérovingiens sont généralement inhumés seuls en décubitus dorsal, les jambes tendues parfois croisées, mais rarement

pliées. Les bras sont allongés le long du corps ; les mains parfois croisées au niveau du bassin. On note un cas insolite d'une femme reposant en décubitus ventral dans la tombe triple du Tombeux de Hamoir comprenant notamment un enfant (tombe 40) (Alénius-Lecerf J., 1975 et 1978).

La disposition du corps est particulièrement en lien avec le dispositif funéraire qu'il intègre. Par ailleurs, un dispositif mobile comme un brancard laisse envisager un transport du défunt jusqu'au lieu d'inhumation, voire une véritable procession funéraire.

La disposition du crâne est parfois originale. Il arrive en effet que la tête repose sur ce que l'on appelle un oreiller funéraire. Comme si la sépulture avait incarné le lit d'un repos éternel, la tête est disposée sur une pierre ou sur un coussin en matière périssable. Dans ce dernier cas, la dislocation du crâne, de la mandibule et des premières cervicales témoignent de la présence initiale d'un coussin (Duday, 2005 : 183). Le crâne peut aussi être placé dans une sorte de petite alcôve ou maintenu par des pierres de calage. Pour exemple, les têtes de deux individus du Thier d'Olne (tombes 7a et 16) reposaient sur une dalle et, au site rue des Larrons d'Amay, des pierres entouraient le crâne de plusieurs défunts. Enfin, la tête pouvait être recouverte d'une pierre, comme c'est le cas au Es Thier de Fairon où une dalle de grès repose sur le crâne du défunt de la tombe 8.

La manipulation des ossements, comme le prélèvement intentionnel de reliques après décomposition du cadavre, nécessite la réouverture de l'espace sépulcral et suppose ainsi une structure funéraire ouvrable en espace vide (Courtaud *et al.*, 1990 : 44-46). Nombre de sépultures ont fait l'objet d'un réemploi et d'une réduction. Ces pratiques sont largement attestées dans les espaces funéraires mérovingiens et la province de Liège n'en est pas exemptée. Toutefois, des textes canoniques interdisent la superposition d'un corps sur un autre non décomposé : le *Concilium Matisconense*, XVII en 581, le *Concilium Autissiodorensis*, XII entre 561 et 605 (Basdevant *et al.*, 1989 : 352). Ils pourraient reprendre la loi salique (*Pactus legis salicae*, VI, 55, 4), écrite autour du début du vie siècle et pouvant remonter elle-même au code théodosien, et son *Codex*

Theodosianus, I, 4, 2, du v^e siècle, interdisant l'ouverture d'un tombeau. Par contre, la manipulation d'un corps réduit à ses ossements n'est pas prohibée. Cet état de fait matérialise un égard différent entre les ossements et le corps frais (Castex *et al.*, 2012 : 117).

12.2 Traitement de la tombe et dépôt funéraire

Le traitement de la tombe est afférent aux pratiques sépulcrales qui débutent dès le creusement, généralement soigné, de la fosse. On retient, en province de Liège, les tombes du Ès Thiers de Fairon, creusées dans le schiste et particulièrement soignées malgré la dureté de la roche. La fosse, une fois creusée, est aménagée de multiples façons et peut être dotée de dispositifs et de contenants funéraires très divers, selon les cimetières ou de tombe en tombe. Cela constitue la manifestation de modes et d'une certaine liberté transitoire du culte funéraire dans nos régions, durant la première partie du Haut Moyen Âge (Annaert *et al.*, 2010 : 99).

L'inhumation habillée d'un défunt et le dépôt d'objets ostentatoires à ses côtés doivent témoigner d'un choix réfléchi et donc être dotés d'une signification qui nous échappe aujourd'hui. Représentent-ils la nature du défunt ou l'image que la communauté gardait de lui ? Le dépôt funéraire pourrait, en effet, marquer la volonté des vivants d'affirmer leur appartenance culturelle, sociale et/ou idéologique à une collectivité. Au cours de la période mérovingienne, le mobilier funéraire s'appauvrit jusqu'à disparaître à la fin du VII^e et au début du VIII^e siècles (Catteddu, 2009 : 144). Cela traduit, sans conteste, une évolution et une standardisation des pratiques funéraires qui rejettent dorénavant le dépôt d'objets ostentatoires.

À l'époque romaine, les vases et l'ensemble de la vaisselle sont utilisés à chaque étape du rituel funéraire, depuis la crémation jusqu'à l'enfouissement des restes incinérés, en passant par le banquet. La vaisselle et les offrandes alimentaires déposées n'ont pas pour rôle d'assurer la subsistance du défunt mais plutôt d'exprimer un sacrifice et un don aux Mânes. La vaisselle composant le mobilier funéraire romain est choisie au sein du

vaisselier usuel. Au IV^e siècle, quand l'incinération est abandonnée, le dépôt de vases a toujours lieu ainsi que le repas (Coquelet (dir.), 2013 (a) : 49). Ce dépôt persiste encore pendant les premiers siècles de la période mérovingienne mais son sens, peut-être nouveau, nous échappe encore. Notons que la vaisselle est généralement disposée au pied des défunts et suit donc un geste rituel.

Les offrandes funéraires, animales ou végétales, peuvent, d'une part, relever de l'ordre alimentaire en symbolisant les vivres du défunt dans l'au-delà et, d'autre part, être chargées de vertus magiques (Salin, 1959 : 19). Le dépôt alimentaire, attesté par la conservation des squelettes d'animaux consommés (traces de découpe), est une pratique largement attestée chez les Francs rhénans et les Alamans (Annaert *et al.*, 2010 : 105), les banquets funéraires faisant partie du rituel funéraire antique. Alors que ces vestiges alimentaires sont rarement attestés à l'époque mérovingienne (Vrielynck (dir.), 2014 : 28), l'interdiction par l'Église, au VIII^e siècle, des probables libations et des repas funéraires, témoignerait quant à elle de l'importance et de la survivance de cette pratique païenne à l'époque mérovingienne (Annaert *et al.*, 2010 : 105). Les offrandes alimentaires et, surtout, les restes de repas funéraires sont très rares dans les nécropoles de la province liégeoise. Il s'agit, pour la plupart, de témoignages incertains comme « un bol contenant probablement des os d'animaux » dans la tombe 5 du cimetière rue des Gânon, à Ampsin. Les restes alimentaires dans la tombe V du site de la Chapelle Saint-Maur de Latinne sont supposés provenir d'un repas selon les archéologues, qui justifient sa présence par la nature franque et païenne des défunts (Renard, 1905 : 161). À Hollogne-aux-Pierres, des riverains ont rapporté, en 1860, la découverte de squelettes de chevaux superposés à des restes humains (Alénus-Lecerf *et al.*, 1967 : 8).

Une autre pratique antique, attestée ponctuellement à la période mérovingienne, est le dépôt de l'obole à Charon. Cette pièce, déposée sur la bouche du défunt pour le droit de traversée du fleuve des Enfers face au passeur Charon, a peut-être perdu son sens antique, mais se retrouve notamment dans la commune de Verlainne au site du Petit Paradis.

On observe également la pratique de la ceinture déliée qui semble se limiter, d'après les archéologues, aux tombes masculines. La ceinture équipée est disposée à divers endroits, selon les tombes, et à proximité du corps. Elle peut être étendue ou lovée. Toutefois, à la première moitié du V^e siècle, la disposition le long du corps tend à se systématiser (Vrielynck (dir.), 2014 : 28). Cette pratique est très bien attestée au site du Tombeux de Hamoir surtout, puis à Vieuxville et Ampsin rue des Gânon, et, peut-être, au Ès Thier de Fairon. Notons que cinq sépultures féminines du Tombeux de Hamoir ont pu prêter à confusion quant au caractère purement masculin de cette pratique. Les archéologues, dont J. Alénus-Lecerf, ont conclu à des ceintures dont un pan retombait le long de la cuisse et non déliée (Alénus-Lecerf, 1978 : 26-27).

Enfin, la présence récurrente de charbons de bois dans le remblai ou sur le sol de nombreuses tombes soulève des interrogations. On en retrouve sur huit sites de la province de Liège : Braives « en village », Ampsin rue des Gânon, le Tombeux de Hamoir, le Crève-cœur à Esneux, Saint-Victor/Saint-Hilaire à Huy, La Sarte à Ben à Huy, la Campagne du Jointy à Verlainne et le Petit Paradis à Oudoumont. Faut-il y reconnaître les vestiges d'un feu dans le cadre d'une pratique funéraire ou cela relève-t-il d'un simple hasard ? On peut toutefois s'interroger sur le lien entre le feu et la mort. Le feu joue un rôle indispensable dans le cas de crémations mais, parmi ces sites, seul celui d'Oudoumont présente des incinérations. Est-ce une pratique d'assainissement de la fosse avant l'inhumation ou les traces éventuelles d'un repas funèbre ? Aucune réponse ne peut être apportée à l'heure actuelle (Annaert *et al.*, 2010 : 99).

En conclusion, nous remarquons une certaine persistance des pratiques païennes dans nos régions jusque tard dans le VII^e siècle (Dierkens, 1984 : 9-10). La diversité des pratiques traduit, quant à elle, une pensée très libre ou éventuellement qui se cherche. Mais, à la fin du VII^e et au VIII^e siècle, la standardisation des pratiques et du comportement envers les défunts serait peut-être la manifestation d'une évolution des mentalités (Catteddu, 2009 : 146). L'Église impose ses règles qui sont

dorénavant respectées. En d'autres termes, les pratiques funéraires se seraient évangélisées.

13. Société hiérarchisée et société chrétienne

Le mobilier funéraire est souvent apparu comme l'un des meilleurs témoignages de la richesse ou du statut d'un défunt. Il est crucial de noter que le mobilier, sélectionné et déposé par un être vivant, peut également correspondre à l'image que la communauté ou son entourage a souhaité lui conférer. Gardons en mémoire que l'image que nous recevons est donc approximative et délibérément choisie.

Pour décrire la société du Haut Moyen Âge, le terme « classes », au sens marxiste, semble inapproprié selon M. H.-W. Goetz, car il estime que « les théories médiévales ne perçoivent pas clairement le rôle de celles-ci [les classes] dans le processus de production et que, durant le Haut Moyen Âge au moins, il n'y a pas de signes d'une réelle conscience de classe et d'un intérêt commun de leurs membres ». Le terme qui lui est préféré est celui « d'ordres sociaux » provenant du latin *ordines* et désignant les ordres qui relèvent de la naissance, de la fonction et des distinctions légales (Devroey, 2006 : 27).

Les Mérovingiens suivent la loi « salique » qui assure, par ailleurs, l'égalité entre les individus d'origine romaine et ceux d'origine franque (Barbason-Bihet (coord.), 1988-1989 : 45). La société peut être perçue comme une pyramide avec, à son sommet, une aristocratie qui mêle les familles de l'ancienne classe sénatoriale gallo-romaine et la classe dirigeante d'origine germanique. Le milieu de cette pyramide rassemblerait les hommes libres, propriétaires de terres, paysans et artisans, et les « demi-libres », colons légalement libres fixés héréditairement à leur terre. Les esclaves en occuperaient la base (Barbason-Bihet (coord.), 1988-1989 : 45). Aujourd'hui, il ne nous reste que le mobilier inhumé au côté de son propriétaire pour déterminer son statut de manière relative. Ce sont surtout les pièces les moins communes et les tombes témoignant d'un soin particulier qui déterminent la richesse relative d'un individu. Pour exemple, le sarcophage est associé à une élite dite chrétienne (Otte *et al.*,

1986 : 163) ; l'épée et le bouclier avec umbo se rattacheraient à une tombe de guerrier de caste et l'angon, un javelot rare, correspondrait plutôt à une élite dirigeante (Alénus-Lecerf, 1993 : 75).

Selon certains spécialistes, l'environnement religieux et les rituels sociaux autour de la mort sont indissociables et participent ensemble à la formation de la Chrétienté médiévale occidentale (Treffort, 1996 (a) : 11). Pendant de nombreuses années, les contextes funéraires mérovingiens ont semblé être une bonne source d'informations sur l'évolution spirituelle et la christianisation de l'Occident. Trois facteurs au sein d'un champ sépulcral nous guideraient sur le chemin de la christianisation d'une population : la direction axiale des tombes à inhumation, le mobilier funéraire et l'oratoire cémétériel (Roosens, 1985 : 132).

L'inhumation est pratiquée tant par les chrétiens que par les païens. Notons que ce n'est qu'au VIII^e siècle que l'Église condamne l'incinération comme relevant du paganisme⁹. Ceci implique que l'inhumation n'est pas un critère déterminant de la foi d'un défunt mérovingien. Cependant, nous retiendrons que l'inhumation est nettement privilégiée à la crémation, très rare dans nos régions. Ensuite, l'orientation chrétienne des sépultures serait celle suivant l'axe est-ouest : la tête au couchant et les pieds au levant. Cependant, des sépultures jugées chrétiennes sont orientées nord-sud, à Hamoir par exemple ; à l'inverse, il existe des sépultures païennes orientées est-ouest (Dierkens, 1981 : 58-60). De plus, l'implantation et la topographie du site régissent, dans certains cas, l'orientation des tombes. Autrement dit, le premier facteur est réfuté : ni l'inhumation, ni l'orientation de la tombe ne permettent de déterminer si le défunt est bel et bien chrétien.

Des objets du mobilier mérovingien sont parfois porteurs de symboles jugés chrétiens. Cette « symbolique chrétienne » serait un élément nouveau dans l'ornementation mérovingienne et ainsi une manifestation explicite

⁹ « Si quis corpus defuncti hominis secundum ritum paganorum flamma consumi fecerit et ossa eius ad cinerem reduceret, capite punietur ». (Capitulaire "saxon" de 787 PCN : cf. De Clercq C., 1936 : 168-169, 379) Texte cité d'après M.G.H., *Cap.*, I, p. 69 (éd. Boretius).

du christianisme. Cependant, ces éléments iconographiques sont souvent associés à des représentations zoomorphes rattachées au paganisme germanique. Ceci tendrait à prouver que les convertis n'abandonnaient pas pour autant la figuration ancestrale païenne (Roosens, 1985 : 132). Mais cette conclusion semble excessive, puisqu'il n'est pas rare qu'une figure évolue et ce, indépendamment de sa symbolique. De plus, pour reprendre les mots de M. A. Dierkens : « les pièces réalisées d'après un prototype peuvent en reprendre la forme et non le sens ou le fond » (Dierkens, 1991 : 120). La croix chrétienne ne relevait peut-être pas du sens qu'on lui accorde aujourd'hui. Pouvons-nous, dès lors, attribuer aux symboles le sens qu'on leur octroie aujourd'hui et parler d'une iconographie chrétienne définie à l'époque mérovingienne ? Nous ne sommes pas en mesure de répondre par l'affirmative. Toutefois, si cela se vérifiait, cette iconographie chrétienne ne semblerait pas exclure l'iconographie païenne. Il est ainsi malaisé d'attribuer avec certitude le statut païen ou chrétien d'un défunt par le biais de l'image, car si ces symboles sont rares, « leur absence ne signifie pas pour autant une non-appartenance à la religion chrétienne » (Catteddu, 2009 : 148). L'archéologie tend à s'approcher d'un sentiment mais sans être en mesure de percer la nature esthétique ou religieuse.

La croyance religieuse se matérialise davantage dans l'édification d'un lieu de culte. Mais nous sommes face à un problème de taille dans nos régions : l'absence quasi totale d'indices du christianisme en milieu rural, avant le milieu du VII^e siècle (Dierkens, 1984 : 10). Au IV^e siècle, la province de Liège est déjà entourée de plusieurs évêchés dont ceux de Reims, de Trèves et de Cologne, ou encore de Tongres et de Maastricht. Certains évêques établissent d'ailleurs leur résidence secondaire en Wallonie, notamment à Huy, Namur ou Dinant, dont ils sont parfois originaires (Dasnoy, 1975 : 57). La christianisation touche en premier l'aristocratie. L'évangélisation des campagnes, plus lente que dans les centres urbains, est le fruit de saints missionnaires (Dasnoy, 1975 : 57) et/ou due à l'action de propriétaires fonciers et de l'aristocratie rurale (*Childéric-Clovis : 1500^e anniversaire : 482-1982*, 1989 : 159). La première moitié du VII^e siècle voit l'édification de

monastères comme ceux de Stavelot et de Malmedy. À Huy, plusieurs chapelles deviennent, petit à petit, des églises paroissiales. À Liège, une basilique est construite en mémoire de saint Lambert par l'évêque Hubert (Chantinne *et al.*, 2014 : 25).

14. Synchrétisme et standardisation

La multiplicité des pratiques funéraires mérovingiennes, qui touchent à l'orientation et à l'architecture de la sépulture ainsi qu'au dépôt funéraire, dépendent non seulement de modes régionales, de l'accès aux matières premières, de faits sociaux, mais aussi probablement d'un sentiment religieux. Cette diversité des pratiques funéraires s'estompe à la fin de la période mérovingienne, pour un mode d'inhumation de plus en plus standardisé et un rapprochement des espaces de vie.

Enfin, nous nous attelons à déterminer et à distinguer la nature chrétienne ou païenne des individus inhumés dans les nécropoles mérovingiennes, d'après des éléments que nous jugeons nous-mêmes comme relevant de la vraie foi ou du paganisme. La question n'est pas tant de savoir s'ils étaient chrétiens, mais *comment* ils l'étaient.

Traditions gallo-romaines et traditions germaniques se mêlent pendant l'époque mérovingienne. Il en résulte un synchrétisme qui va progressivement, au fil des siècles, se matérialiser au travers de la standardisation des pratiques funéraires. Cette généralisation des pratiques funéraires au sein des espaces sépulcraux, l'édification des lieux de cultes et ce lent rapprochement entre morts et vivants traduisent le phénomène de christianisation et laissent entrevoir la future société médiévale et ses centres urbains.

15. Conclusion

Les sites funéraires mérovingiens de la province de Liège sont à l'image de ceux des autres provinces belges. Leur situation privilégiée à proximité d'un cours d'eau, sur le flanc d'un relief et dans des régions plus propices au travail du sol, renvoie à l'installation d'une population agro-pastorale. L'étude des relations entre la sphère des vivants et la sphère des

morts est, cependant, freinée par le manque actuel de témoignages archéologiques domestiques. Cependant, ces deux mondes sembleraient se rapprocher progressivement l'un de l'autre pour s'unir définitivement vers l'an mil.

Les pratiques funéraires mérovingiennes sont très variées, comme en témoignent l'orientation des sépultures, la multitude de contenants, de dispositifs et de matériaux dans lesquels ils sont confectionnés. Cette diversité ne se limite pas à des modes régionales. Les pratiques mortuaires relèvent aussi d'un choix libre ou dirigé par la population. Ce sont des pratiques davantage sociales que religieuses. Leur standardisation, croissante vers la fin de la période, traduit quant à elle une longue évolution d'une société plus conformée et vraisemblablement plus christianisée.

« La majorité des archéologues et historiens s'accorde aujourd'hui pour reconnaître que l'archéologie funéraire n'apporte pas de témoignage concluant de paganisme ou de christianisme » (Cattedu, 2009 : 146-147). Cependant, nous postulons une opposition de foi ou de pensée au sein de la population mérovingienne : l'homme était soit chrétien, soit païen. Or, la nature de la foi chrétienne, au Haut Moyen Âge, reste encore à définir. C'est également rejeter l'évolution d'un peuple au substrat métissé, gallo-romain et germanique, dont émane une société chrétienne de plus en plus affirmée. L'image d'une période en rupture avec l'Antiquité et le second Haut Moyen Âge est définitivement brisée. Ses frontières ne sont pas économiques, sociales ou religieuses mais politiques. La période se caractérise par une longue phase de transition qui jette les bases du Moyen Âge.

Ces dernières années sont représentatives de l'important progrès de la recherche archéologique, développée par les multiples collaborations interdisciplinaires et l'archéologie préventive. Toutefois, le travail de l'archéologie funéraire est victime d'un jargon trop changeant. Il est indispensable que les spécialistes fixent une seule et même terminologie définitive que le lexique de M. M. Colardelle propose dans l'*Archéologie du cimetière chrétien* (Colardelle, 1996 : 305-310).

Au terme de ce travail, la base de données se révèle être un bon outil de première approche.

Cependant, elle n'épouse pas la rigueur insufflée par le progrès et la volonté archéologique actuelle. Certes, nous ne pouvons régénérer les fouilles passées. Néanmoins, le partage et le croisement de toutes les informations, toutes disciplines confondues, nous rapprocheront d'une vision d'ensemble cohérente de la société mérovingienne.

L'anthropologie biologique contribue à replacer l'Homme au cœur de la recherche scientifique. Elle apporte également un autre regard sur les sites funéraires et élargit les problématiques. Sa richesse quant à l'étude des champs sépulcraux n'est plus à démontrer. Toutefois, aussi minutieuse soit elle, toute étude d'un site funéraire n'est jamais totalement aboutie sans une étroite collaboration entre archéologue et anthropologue. Il s'agit de travailler ensemble et simultanément sur le terrain mais également d'interpréter communément les résultats de la recherche. L'archéo-anthropologie funéraire est la promesse d'une meilleure connaissance de l'Homme mérovingien.

Bibliographie

1989. *Childéric-Clovis : 1500^e anniversaire : 482-1982*, Tournai, Administration de la ville de Tournai.
1993. *Trésors de Wallonie. Les verres mérovingiens* (catalogue d'exposition), Allier-Liège.
- Atlas de la Wallonie*, [en ligne], <http://sder.wallonie.be/ICEDD/CAP-atlasWallonie2006/pages/atlas.asp?txt=AnnIntro>. (Dernière consultation le 16/08/2014)
- ALÉNUS-LECERF J. & DRADON M., 1967. « Tombes mérovingiennes à Hollogne-aux-Pierres », *Archaeologia Belgica*, 101.
- ALÉNUS-LECERF J., 1971. « Tombes mérovingiennes à Comblain-Fairon », *Archaeologia Belgica*, 125.
- ALÉNUS-LECERF J., 1975. « Le cimetière mérovingien de Hamoir, I, Catalogue », *Archaeologia Belgica*, 181.
- ALÉNUS-LECERF J., 1978. « Le cimetière mérovingien de Hamoir, II, Catalogue », *Archaeologia Belgica*, 201.

- ALÉNU-LECERF J., 1979. « L'occupation de Herstal aux époques romaine et mérovingienne », *Archaeologia Belgica, Conspectus MCMLXXVIII*, 213 : 117-120.
- ALÉNU-LECERF J., 1993. *Les nécropoles mérovingiennes : reflets de communautés disparues ?*, in *L'archéologie en Région wallonne*, Dossier de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, 1 : 71-75.
- ALEXANDRE-BIDON D. & TREFFORT C., 1993. *À réveiller les morts : la mort au quotidien dans l'Occident médiéval*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- ANNAERT R. & VERSLYPE L., 2010. *Les dispositifs et les rites funéraires durant le Haut Moyen Âge (fin du v^e – x^e siècle)*, in S. Balace & A. De Poorter (dir.), *Entre paradis et enfer. Mourir au Moyen Âge* (catalogue d'exposition), Bruxelles, Fonds Mercator, p. 99-113.
- BALACE S. & DE POORTER A. (dir.), 2010. *Entre paradis et enfer. Mourir au Moyen Âge* (catalogue d'exposition), Bruxelles, Fonds Mercator.
- BARBASON-BIHET D. (coord.), 1988-1989. *Les Mérovingiens, le monde des morts révèle celui des vivants*, Muséobus du Ministère de la Communauté française.
- BASDEVANT B. & GAUDEMET J., 1989. *Canons des conciles mérovingiens (vi^e – vii^e siècles)*, Paris, Le Cerf, p. 352.
- BAUD C.-A., 1997. *Le minéral osseux chez le jeune enfant*, in *L'enfant, son corps, son histoire. Actes des VII^e journées anthropologiques de Valbonne*, Antibes, APDCA, p. 293-298.
- BERMOND D., 2011. « Profession : archéothanatologue », *L'Histoire*, 363 : 76-79.
- BERTHOLET P. & HOFFSUMMER P., 1991. « L'église-halle des saints Hermès et Alexandre à Theux. Histoire et archéologie d'un édifice singulier », *Revue belge de philologie et d'histoire*, [en ligne], http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rbph_0035-0818_1991_num_69_4_5732_t1_1058_0000_2. (Dernière consultation le 16/08/2014)
- BIRABEN J.-N., 1976. *Les hommes et la peste en France et dans les pays européens et méditerranéens. Les hommes face à la peste*, 2, Paris, Mouton.
- BIT R. & DOCQUIER J., 1989-1990. « La nécropole de Saint-Victor à Huy (v^e – vii^e siècle) », *Bulletin du Cercle Archéologique Hesbaye-Condroz*, 21.
- BLAIZOT F. & CASTEX D., 2010. *Du bon usage des outils anthropologiques à l'étude des sociétés historiques*, [en ligne], http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/45/66/49/PDF/Blaizot_Castex_2005_CTHS_ss_illust.pdf. (Dernière consultation le 16/08/2014)
- BRAUNWALD E., FAUCI A. S., HAUSER S. L., JAMESON J. L., KASPER D. L. & LONGO D. L., 2006. *Harrison. Principes de médecine interne*, 16e éd., Paris, Médecine-Sciences Flammarion.
- BRULET R. & MOUREAU, G., 1979. « La nécropole mérovingienne en village de Braives », *Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain*, 18.
- BRUZEK J., MURAIL P. & SCHMITT A., 2005. *Identification biologique individuelle en paléanthropologie. Détermination du sexe et estimation de l'âge au décès à partir du squelette*, in O. Dutour, J.-J. Hublin & B. Vandermeersch, *Objets et méthodes en paléanthropologie*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, p. 217-246.
- CASTEX D. & GLEIZE Y., 2012. *Gestion des morts et traitement du cadavre durant le haut Moyen Âge : regards croisés sur une diversité des pratiques*, in *Rencontre autour du cadavre. Actes du colloque de Marseille > BMVR, 15, 16, 17 décembre 2010*, Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire, p. 115-123.
- CATALANO P., FORNACIARI G. & MINOZZI S., 2008. « La paléopathologie : santé et maladie dans la Rome impériale », *Les dossiers d'archéologie*, 330 : 20-21.
- CATTEDDU I., GENTILI F. & JESSET S., 2007. *Le renouvellement des connaissances sur l'habitat et l'espace rural au haut Moyen Âge*, in J.-P. Demoule (dir.), *L'archéologie préventive dans le monde. Apports de l'archéologie préventive à la connaissance du passé*, Collection Recherches, Paris, La Découverte, p. 82-92.

- CATTEDDU I., 2009. *Archéologie médiévale en France. Le premier Moyen Âge (v^e – XI^e siècle)*, Paris, La Découverte.
- CHANTINNE F., MIGNOT P. & VANMECHELEN R., 2014. *L'archéologie en Wallonie. Le Premier Moyen Âge : VIII^e – XII^e siècles*, Collection Carnets du Patrimoine, n° 115, Namur, Institut du Patrimoine wallon.
- CLISSON I., CRUBÉZY É., KEYSER-TRACQUI C. & LUDÉS B., 2004. *Les relations de parenté dans les nécropoles. L'apport de l'ADN ancien*, in L. Baray (dir.), *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques. Actes de la table ronde organisée par l'UMR 5594 du CNRS, université de Bourgogne « Archéologie, cultures et sociétés. La Bourgogne et la France orientale du Néolithique au Moyen Âge » et BIBRACTE, Centre archéologique européen, Glux-en-Glenne, 7-9 juin 2001*, Collection Bibracte, n° 9, Glux-en-Glenne, Bibracte, p. 207-210.
- COLARDELLE M., 1996. *Terminologie descriptive des sépultures antiques et médiévales*, in H. Galinie & É. Zadora-Rio (textes réunis par), *Archéologie du cimetière chrétien. Actes du 2e colloque A.R.C.H.E.A. (Orléans, 29 septembre – 1er octobre 1994)*, Tours, La Simarre, p. 305-310.
- COQUELET C. (dir.), 2013 (a). *L'archéologie en Wallonie. L'époque romaine. Vie en société, religion et artisanat*, Collection Carnets du Patrimoine, n° 112, Namur, Institut du Patrimoine wallon.
- COQUELET C. (dir.), 2013 (b). *L'archéologie en Wallonie. L'époque romaine. Voies de communication, établissements ruraux et agglomérations*, Collection Carnets du Patrimoine, n° 113, Namur, Institut du Patrimoine wallon.
- COURTAUD P., CRUBÉZY É., DUDAY H., SELLIER P. & TILLIER A.-M., 1990. « L'anthropologie 'de terrain' : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 2/3-4 : 29-49.
- CRUBÉZY É., LORANS É., MASSET C., PERRIN F. & TRANOY L., 2007. *Archéologie funéraire*, in A. Ferdière (dir.), Collections « Archéologiques », 2e éd., Paris, Errance.
- DARDENNE L., GAVA G., GAVA S., LEHANCE H. & WITWROUW J., 1991-1992. « Le centre domanial du haut moyen âge de Hermalle (Engis). Les édifices funéraires et religieux, les nécropoles », in *Bulletin du Cercle Archéologique Hesbaye-Condroz*, XXII, p. 45-128.
- DASNOY A., 1975. *Les Germains dans la romanité*, in Hasquin H. (dir.), *La Wallonie. Le pays et les hommes. Histoire – économie – sociétés*, 1, 2e éd., Waterloo, La Renaissance du livre, p. 37-60.
- DASNOY A., 1991. *Tombes mérovingiennes et tombes chrétiennes : Andenne, Amay, Liège*, in *L'art des invasions en Hongrie et en Wallonie. Actes du colloque tenu au Musée royal de Mariemont du 9 au 11 avril 1979. Monographies du Musée royal de Mariemont*, n° 6, Musée royal de Mariemont, p. 125-138.
- DE BERNARDY DE SIGOYER S., 2011. « Amay/Amay : la fouille de la nécropole mérovingienne, suite et fin », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 18 : 120-123.
- DE BERNARDY DE SIGOYER S. & PÉTERS C., 2013. « Huy/Huy : archéologie et assainissement. Partenariat improbable de la rue Saint-Hilaire », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 20 : 160-164.
- DENIKER J., 1926. *Les races et les peuples de la terre*, Paris, Masson.
- DEPEYROT G., 1994. *Richesse et société chez les Mérovingiens et Carolingiens*, Collection des Hespérides, Paris, Errance.
- DESTEXHE G., 2000. « La nécropole mérovingienne d'Oudoumont, commune de Verlaine, Hesbaye liégeoise », *Archéologie hesbignonne*, 16.
- DESTEXHE G., 2003. « Les cimetières gallo-romain et mérovingien du 'Jointy' à Verlaine, I, rapport de fouilles », *Archéologie hesbignonne*, 17.
- DELAHAYE G.-R., 1971-1972. « Les sarcophages mérovingiens à décor de croix et de palmier en région parisienne », *Bulletin de Groupement archéologique de Seine-et-Marne*, 12-13 : 33-52.
- DEVROEY J.-P., 2003. *Économie rurale et société dans l'Europe franque (VI^e – IX^e siècles)*. Fon-

- déments matériels, échanges et lien social*, 1, Paris, Belin.
- DEVROEY J.-P., 2006. *Puissants et misérables. Système social et monde paysan dans l'Europe des Francs (VI^e – IX^e siècles)*, Bruxelles, Académie royale de Belgique.
- DIERKENS A., 1981. « Cimetières mérovingiens et histoire du Haut Moyen Âge. Chronologie – Société – Religion », *Acta Historica Bruxellensia. Histoire et méthode*, 4 : 15-70.
- DIERKENS A., 1984. *Superstitions, christianisme et paganisme à la fin de l'époque mérovingienne. À propos de l'Indiculus superstitionum et paganiarum*, in H. Hasquin (dir.), *Magie, sorcellerie, parapsychologie*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- DIERKENS A., 1991. *Interprétation critique des symboles chrétiens sur les objets d'époque mérovingienne*, in *L'art des invasions en Hongrie et en Wallonie. Actes du colloque tenu au Musée royal de Mariemont du 9 au 11 avril 1979. Monographies du Musée royal de Mariemont*, n° 6, Musée royal de Mariemont, p. 109-124.
- DIERKENS A. & PLOUVIER L., 2008. *Festins mérovingiens*, Bruxelles, Le Livre Timperman.
- DIJKMAN W., PLUMIER-TORFS J., PLUMIER-TORFS S. & RÉGNARD M. (dir.), 1999. *Mosa Nostra. La Meuse mérovingienne de Verdun à Maastricht. V^e – VIII^e siècles*, Collection Carnets du Patrimoine, n° 28, Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine.
- DUDAY H., 2005. *L'archéothanatologie ou l'archéologie de la mort*, in O. Dutour, J.-J. Hublin & B. Vandermeersch, *Objets et méthodes en paléanthropologie*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, p. 153-214.
- DUDAY H., 2008. « L'anthropologie funéraire des nécropoles romaines impériales », *Les dossiers d'archéologie*, 330 : 8-9.
- DUTOUR O. & ARDAGNA Y., 2005. *La paléopathologie humaine*, in O. Dutour, J.-J. Hublin & B. Vandermeersch, *Objets et méthodes en paléanthropologie*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, p. 315-342.
- ESQUIEU Y., 1996. *Les caveaux funéraires*, in H. Galinie & É. Zadora-Rio (textes réunis par), *Archéologie du cimetière chrétien. Actes du 2^e colloque A.R.C.H.E.A. (Orléans, 29 septembre – 1er octobre 1994)*, Tours, La Simarre, p. 205-214.
- FAIDER-FEYTMANS G., 1953. *L'aire de dispersion des cimetières mérovingiens en Belgique*, in *Études mérovingiennes. Actes des Journées de Poitiers : 1er-3 Mai 1952*, Paris, A. et J. Picard et Cie, p. 103-109.
- FAIDER-FEYTMANS G., 1964. *La Belgique à l'époque mérovingienne*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, p. 32.
- FEFFER L. & PÉRIN P., 1997. *Les Francs*, Paris, Armand Colin.
- GALINIÉ H., 1996. *La tombe*, in H. Galinie & É. Zadora-Rio (textes réunis par), *Archéologie du cimetière chrétien. Actes du 2^e colloque A.R.C.H.E.A. (Orléans, 29 septembre – 1er octobre 1994)*, Tours, La Simarre, p. 195-196.
- GALINIÉ H., 1996. *Le passage de la nécropole au cimetière : les habitants des villes et leurs morts, du début de la christianisation à l'an Mil*, in H. Galinie & É. Zadora-Rio (textes réunis par), *Archéologie du cimetière chrétien. Actes du 2^e colloque A.R.C.H.E.A. (Orléans, 29 septembre – 1er octobre 1994)*, Tours, La Simarre, p. 17-23.
- GUILLON M., 2004. *Représentativité des échantillons archéologiques lors de la fouille des gisements funéraires*, in Baray L. (dir.), *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques. Actes de la table ronde organisée par l'UMR 5594 du CNRS, université de Bourgogne « Archéologie, cultures et sociétés. La Bourgogne et la France orientale du Néolithique au Moyen Âge » et BIBRACTE, Centre archéologique européen, Glux-en-Glenne, 7-9 juin 2001*, Collection Bibracte, n° 9, Glux-en-Glenne, Bibracte, p. 93-112.
- HAGEMANS G., 1854. « Rapport sur la découverte d'un cimetière franc-mérovingien à Seraing », *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 2 : 459-489.
- HENRARD D., MALEVEZ-SCHMITZ A., MARCHAL J.-P. & YERNAUX G., 2010. « Villers-le-Bouillet/Fize-Fontaine : l'occupation du Haut Moyen Âge de « Lohincou ». Deuxième

- campagne de fouilles », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 17 : 118-122.
- HENRION F. & HUNOT J.-Y., 1996. *Archéologie et technologie du cercueil et du coffrage de bois*, in H. Galinie H. & É. Zadora-Rio (textes réunis par), *Archéologie du cimetière chrétien. Actes du 2e colloque A.R.C.H.E.A. (Orléans, 29 septembre – 1er octobre 1994)*, Tours, La Simarre, p. 197-204.
- HENRION F., 2004. *La morphologie des sarcophages du haut Moyen Âge comme critère typologique*, in L. Baray (dir.), *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques. Actes de la table ronde organisée par l'UMR 5594 du CNRS, université de Bourgogne « Archéologie, cultures et sociétés. La Bourgogne et la France orientale du Néolithique au Moyen Âge » et BIBRACTE, Centre archéologique européen, Glux-en-Glenne, 7-9 juin 2001*, Collection Bibracte, n° 9, Glux-en-Glenne, Bibracte, p. 255-259.
- LAUWERS M., 2005. *Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Mayence, Aubier-Flammarion.
- LEGOUX R., PÉRIN P. & VALLET F., 2009. *Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine*, 3e éd., Saint-Germain-en-Laye, Association française d'archéologie mérovingienne.
- LENSEN J.-P. & VAN OSSEL P., 1984. *Le pré Wigy à Herstal*, Collection Études et Recherches archéologiques de l'Université de Liège, n° 20, Liège.
- LÉOTARD J.-M. & PÉTERS C., 1999. *Liège*, in W. Dijkman, J. Plumier-Torfs, S. Plumier-Torfs & M. Régnard (dir.), *Mosa Nostra. La Meuse mérovingienne de Verdun à Maastricht. v^e – VIII^e siècles*, Collection Carnets du Patrimoine, n° 28, p. 39.
- MAFART B.-Y., 1996. *Rôle de la pathologie dans l'organisation des nécropoles médiévales*, in H. Galinie & É. Zadora-Rio (textes réunis par), *Archéologie du cimetière chrétien. Actes du 2e colloque A.R.C.H.E.A. (Orléans, 29 septembre – 1er octobre 1994)*, Tours, La Simarre, p. 95-102.
- MANN A. E., 2005. *Définition et limites de l'anthropologie*, in O. Dutour, J.-J. Hublin & B. Vandermeersch, *Objets et méthodes en paléanthropologie*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, p. 13-20.
- MARTIN-KILCHER S., 2008. « Les pratiques funéraires en Gaule romaine », *Les dossiers d'archéologie*, 330 : 92-93.
- MASSON C., 2012. *L'abbaye de Stavelot. Un avenir pour un passé recomposé*, Namur, Institut du Patrimoine wallon.
- MERTENS J., 1957. « Les routes romaines de la Belgique », *Archaeologia Belgica*, 33.
- MURAIL P., 2005. *Variations anatomiques non métriques : les caractères discrets*, in O. Dutour, J.-J. Hublin & B. Vandermeersch, *Objets et méthodes en paléanthropologie*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, p. 137-152.
- MUSSET L., 1965. *Les invasions : les vagues germaniques*, Collection « Nouvelle Clio », n° 12, Paris, Presses Universitaires de France.
- OTTE M. & WILLEMS J. (éd.), 1986. *La civilisation mérovingienne dans le bassin mosan*, Actes du colloque international d'Amay-Liège du 22 au 24 août 1985, Collection Études et Recherches archéologiques de l'Université de Liège, n° 22, Liège.
- PÉREZ É., 2013. *L'enfant au miroir des sépultures médiévales (Gaule, VI^e – XI^e siècle)*, 1. Thèse de doctorat inédite, Université Nice – Sophia Antipolis, [en ligne], <http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/97/51/33/PDF/2013NICE2037.pdf>. (Dernière consultation le 16/08/2014)
- PÉTERS C., 1999. *Huy*, in W. Dijkman, J. Plumier-Torfs, S. Plumier-Torfs & M. Régnard (dir.), *Mosa Nostra. La Meuse mérovingienne de Verdun à Maastricht. v^e – VIII^e siècles*, Collection Carnets du Patrimoine, n° 28, p. 34-35.
- PLUMIER J. & REGNARD M. (dir.), 2005. *Voies d'eau, commerce et artisanat en Gaule mérovingienne*, Namur, Ministère de la Région wallonne.
- PLUMIER J., 2007. *Vingt années d'archéologie préventive en Belgique francophone*, in J.-P. Demoule (dir.), *L'archéologie préventive dans le monde. Apports de l'archéologie préventive à la connaissance du passé*, Collec-

- tion « Recherches », Paris, La Découverte, p. 176-188.
- RENARD L., 1905. « Exploration d'un cimetière franc à Latinne. Compte-rendu de fouilles exécutées par MM. E Davin-Rigot et L. Renard », *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 35 : 155-162
- RENARD L., 1906. « Cimetière franc à Clavier », *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 36 : 278-279.
- RICHE P., 1966. « Problèmes de démographie historique du Haut Moyen Âge (v^e – VIII^e siècles) », *Annales de démographie historique*, Paris, Belin, p. 37-55.
- RICHE P., 1996. *Dictionnaire des Francs. Les temps mérovingiens*, Paris, Bartillat.
- ROOSENS H., 1949. *De merovingische begraafplaatsen in België. Repertorium algemene beschouwingen*, Gand, Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent.
- ROOSENS H., 1985. « Reflets de christianisation dans les cimetières mérovingiens », *Les Études classiques*, 53-1 : 111-135.
- SALIN É., 1946. *Les fouilles de sépultures du v^e au VIII^e siècle*, in *Manuel des fouilles archéologiques*, 1, Paris, Presses Universitaires de France.
- SALIN É., 1950. *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire. Première partie. Les idées et les faits*, 1, Paris, A. et J. Picard et Cie.
- SALIN É., 1952. *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire. Deuxième partie. Les sépultures*, 2, Paris, A. et J. Picard et Cie.
- SALIN É., 1959. *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire. Quatrième partie. Les croyances. Conclusions – Index général*, 4, Paris, A. et J. Picard et Cie.
- SAPIN C., 1987. *Les marbres sculptés du Haut Moyen Âge en Bourgogne. Problèmes de production et de circulation*, in *Artistes, artisans et production artistique au Moyen Âge. Colloque international*, 2, Paris, Picard, p. 559-570.
- SCHULTE E., SCHUMACHER U. & SCHÜNKE M., 2006. *Anatomie générale et système locomoteur*, in *Atlas d'anatomie. Prométhée*, 1, Paris, Maloine.
- SELLIER P., 2012. *Tous les morts ? Regroupement et sélection des inhumés : les deux pôles du 'recrutement funéraire'*, in D. Castex, P. Courtaud, H. Duday, F. Le Mort & A.-M. Tillier, *Le regroupement des morts : genèse et diversité archéologique*, Bordeaux, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, p. 83-90.
- STIENNON J., 1979. *Le sarcophage de Sancta Chrodoara à Saint-Georges d'Amay. Essai d'interprétation d'une découverte exceptionnelle*, Paris, Klincksieck.
- STRAUS A. J. 1985. « Les plus anciennes sources archéologiques chrétiennes du bassin mosan entre Namur et Liège (v^e siècle) », *Les Études classiques*, 53-1 : 137-152.
- THIRIFAYS A., 1956-1957. « L'immunité mérovingienne des monastères de Stavelot et de Malmedy », *Bulletin de la Société verriétoise d'Archéologie et d'Histoire*, 43/44 : 159-165.
- TREFFORT C., 1996 (a). *L'église carolingienne et la mort. Christianisme, rites funéraires et pratiques commémoratives*, Collection d'Histoire et d'Archéologie médiévales, 3, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- TREFFORT C., 1996 (b). *Du ciméterium christianorum au cimetière paroissial : évolution des espaces funéraires en Gaule du VI^e au X^e siècle*, in H. Galinie & E. Zadora-Rio (textes réunis par), *Archéologie du cimetière chrétien. Actes du 2e colloque A.R.C.H.E.A. (Orléans, 29 septembre – 1er octobre 1994)*, Tours, La Simarre, p. 54-63.
- TREFFORT C., 2004. *L'interprétation historique des sépultures atypiques. Le cas du Haut Moyen Âge*, in L. Baray (dir.), *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques. Actes de la table ronde organisée par l'UMR 5594 du CNRS, université de Bourgogne « Archéologie, cultures et sociétés. La Bourgogne et la France orientale du Néolithique au Moyen Âge » et BIBRACTE, Centre archéologique européen, Glux-en-Glenne, 7-9 juin 2001*, Collection Bibracte, n° 9, Glux-en-Glenne, Bibracte, p. 131-140.

- TREFFORT C., 2010. *Gestes et rites d'accompagnement de la mort au Moyen Âge*, in S. Balace & A. De Poorter (dir.), *Entre paradis et enfer. Mourir au Moyen Âge*, Bruxelles, Fonds Mercator, p. 115-123.
- TOURNEUR F., 2005. *Les pierres mérovingiennes en Wallonie et flux mosans*, in J. Plumier & M. Regnard (dir.), *Voies d'eau, commerce et artisanat en Gaule mérovingienne*, Namur, Ministère de la Région wallonne, p. 287-299.
- VALLET F., 1995. *Les Mérovingiens. De Clovis à Dagobert*, Paris, Découvertes Gallimard-histoire.
- VAN DEN BOSSCHE B., 2005. *Autour de l'abbaye de Stavelot*, Stavelot, Abbaye de Stavelot.
- VAN OSSEL P., 1995. « L'Antiquité tardive (IV^e-V^e s.) dans l'Île-de-France. Acquis et incertitudes », *L'habitat rural du haut moyen âge (France, Pays-Bas, Danemark et Grande-Bretagne)*, Condé-sur-Noireau, 63-79.
- VAN OSSEL P., Ouzoulias P., 2001 (a). « La mutation des campagnes de la Gaule du Nord entre le milieu du III^e et le milieu du V^e siècle. Où en est-on ? », *Acta Archaeologica Lovaniensia, Monographiae*, 13, 231-245.
- VAN OSSEL P. & OUZOULIAS P., 2001 (b). « Dynamiques du peuplement et formes de l'habitat tardif : le cas de l'Île-de-France », *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, Antibes, 147-172.
- VAN WERSCH L., 2010. *Céramiques et verres mérovingiens dans la vallée mosane. Apports de l'archéologie et de l'archéométrie à l'histoire économique, sociale et culturelle*, [en ligne], [http://orbi.ulg.ac.be/bitstream/2268/88658/1/Céramiques%20et%20verre%20mérovingien%20dans%20la%20vallée%20mosane.pdf](http://orbi.ulg.ac.be/bitstream/2268/88658/1/C%C3%A9ramiques%20et%20verre%20m%C3%A9rovingien%20dans%20la%20vall%C3%A9e%20mosane.pdf). (Dernière consultation 16/08/2014)
- VERSLYPE L., 1997. « Affectation et désaffectation. La parure corporelle, l'ornement vestimentaire et les usages funéraires au Haut Moyen Âge », *Vie archéologique. Bulletin de la Fédération des Archéologues de Wallonie asbl*, 48 : 104-118.
- VRIELYNCK O. (dir.), 2014. *L'archéologie en Wallonie. L'époque mérovingienne*, Collection Carnets du Patrimoine, n° 114, Namur, Institut du Patrimoine wallon.
- WERNER K. F., 1995. *Le Royaume des Francs*, Paris, Le Grand Livre du Mois.
- WIBIN B., 1914. « Découverte d'un cimetière gallo-romain à Amay », *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 44 : 1-14.
- WILLEMS J., 2002. « Amay/Ampsin : le cimetière à inhumation des V^e - VI^e siècles rue des Gânon. Campagne de fouilles 2000 », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 10 : 154-156.
- YERNAUX G., 2014. *Hommes, femmes et enfants*, in Vrielynck O. (dir.), *L'archéologie en Wallonie. L'époque mérovingienne*, Collection Carnets du Patrimoine, n° 114, Namur, Institut du Patrimoine wallon, p. 44-45.

Adresse de l'auteur :

Laura DEFLANDRE
 deflandre.laura@gmail.com